

**Recherche-action
2005**

**Etude réalisée par Sébastien LONG
sous la direction de Marie Nicole RUBIO**

**STRUCTURES D'ACCUEIL DE L'ENFANCE ET
CONDITION DES FEMMES IMMIGREES ET
ISSUES DE L'IMMIGRATION**

Le point de vue des professionnel(le)s des structures d'accueil de l'enfance

Démarche exploratoire.

Financée par le FASILD REGION ALSACE

le furet



Nous remercions l'ensemble des professionnels et bénévoles qui ont participé avec intérêt à cette réflexion sur la condition des femmes et des mères. Ils ont su libérer leurs équipes, qui ont donné de leur temps dans un contexte où il manque souvent cruellement. Merci pour leur engagement et pour les débats animés sur cette question.

Ont participé à ces réflexions les équipes de :

La familière, Lieu d'accueil Enfants-parents, quartier de l'Elsau à Strasbourg.

La Papothèque, Lieu d'accueil enfants-Parents, quartier de Cronembourg, à Strasbourg.

Bab'ill, Multi-accueil, quartier Drouot, Mulhouse

Halte-garderie et jardin d'enfants quartier de la Meinau, Strasbourg.

Ecole maternelle Arc en ciel et Accueil Kangourou, quartier de la Thur, Wittelsheim.

Ecole maternelle Lezay-Marnezia, quartier de la Meinau, Strasbourg.

Nous remercions Luce Dupraz pour sa lecture et ses observations éclairantes. Il reste que nous sommes entièrement responsables de ce texte.

Remarques

- nous utiliserons le terme de professionnelles pour désigner les actrices qui travaillent dans ces lieux alors qu'une partie des accueillantes de certains lieux sont bénévoles. Cet usage sera fait par commodité et non par ignorance du statut de ces personnes et de leur engagement.

- nous avons choisi d'utiliser le féminin « professionnelles », malgré les règles de grammaire française et pour représenter de manière plus réaliste l'identité des personnes interrogées, en très grande majorité des femmes.

Recherche-action menée par Sébastien Long, Chargé de mission au Furet

SOMMAIRE

Introduction	4
Méthode	7
1° PARTIE : EMERGENCE DE LA PAROLE ET ASPIRATIONS DES FEMMES	9
1. L'émergence de la parole des femmes	9
1.1. Types de structures et des formes de rencontre avec parents	9
1.2. Présentation de soi en tant que bonne mère et attentes des professionnels	11
1.3. Un besoin d'expression des mères en tant que femmes	14
2. Aspirations et des difficultés des femmes dans les structures d'accueil	17
2.1. L'insertion professionnelle au cœur des préoccupations	17
2.2. Aspiration des femmes et pressions sociales	21
2.3. Le poids de la prise en charge des enfants et les aspirations des femmes	26
2.4. La complexité des situations des femmes immigrées et issues de l'immigration	29
2° PARTIE : LES LIEUX D'ACCUEIL COMME LIEUX D'EXPRESSION ET DE SOUTIEN POUR LES FEMMES ?	32
1. Accueillir la parole des femmes : soutien et questionnement	32
1.1. Ecoute et soutien quotidien	32
1.2. Questionnement et limites	33
2. Vers une formalisation du rôle de soutien et de relais	35
2.1. Prendre en compte les mères en tant que femme dans l'accompagnement des mères	35
2.2. Des « relais » ou activités en interne	37
2.3. Des relais externes	40
Conclusion et questionnement	44
Éléments de bibliographie	50
Annexe	51
Synthèse du rapport issue du dossier de presse du 7 mars 2005 - <i>Femmes de l'immigration, Assurer le plein exercice de la citoyenneté à part entière, à parts égales</i> , Rapport remis le 7 mars 2005 au Ministère de la parité et de l'égalité professionnelle et au ministre de la justice	

Introduction

Depuis quelques années, les femmes immigrées et issues de l'immigration sortent de l'invisibilité. Plusieurs travaux sur le genre, sur la condition des jeunes filles dans les quartiers de la politique de la ville, ainsi que des rapports publics mettent sur le devant de la scène des femmes immigrées et issues de l'immigration, et rendent compte des multiples formes de discriminations et d'inégalités qu'elles rencontrent, à l'école, dans la vie de quartier, dans l'accès à l'emploi...

Ce sont aussi les femmes elles-mêmes qui s'engagent et témoignent publiquement de leur condition : le mouvement « Ni putes, ni soumises » qui a pris une ampleur sans précédent montre, par son retentissement l'urgence de poser les questions et de trouver des issues. Comme le souligne Daniel Welzer-Lang¹, « la marche des femmes témoigne de l'influence que peut avoir un accès au politique sur les mères, qui commencent à parler d'elles en tant que femmes, en exprimant les violences qu'elles subissent ».

Comment être parent dans situations de discrimination et de pression ? Quel rôle, quel sens peut prendre alors le fait d'être parent pour les femmes immigrées et issues de l'immigration ? Et inversement, le fait d'être parent transforme-t-il les aspirations de ces femmes et leurs trajectoires ? Pour les femmes, devenir parent est un rôle qui transforme les nombreuses autres sphères de la vie sociale.

Pour les femmes issues de l'immigration, on peut poser quatre paramètres essentiels auxquelles elles doivent faire face.

- Une conception « traditionnelle » qui veut que la réalisation de la féminité soit la maternité.
- Le fait que les aspirations de la modernité soient marquées par l'émancipation des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes.
- Le fait que dans la situation actuelle, on observe une sorte de « retour » à un schéma « traditionnel » sur les rôles féminins et un « virilisme exacerbé ».
- La croissance de la complexité des rôles parentaux, par rapport auxquels il est demandé un investissement éducatif toujours plus important de la part des parents.

Les femmes immigrées et issues de l'immigration apparaissent comme tiraillées entre ces forces.

Dans la société française, les femmes entendent développer, comme les hommes une pluralité d'activités et de rôles : avoir un emploi salarié, avoir des loisirs, consommer, participer à des activités associatives, se former... et avoir des enfants ! Elles souhaitent s'épanouir dans la conjugalité². Elles jouissent de droits et ne sont pas mineures. Or, de nombreux travaux montrent que la place des femmes issues de l'immigration et de l'immigration ne sont pas identiques à celles des françaises « de souche ». Elles rencontrent de multiples discriminations dans toutes les sphères de la vie sociale, subissent des pressions de nature diverse, ne disposent pas des mêmes droits.

Dans les rapports publics récents, les questions de la discrimination et de l'accès à l'égalité des femmes immigrées et issues de l'immigration ainsi que les réponses qui peuvent être élaborées parlent peu, semble-t-il, de l'événement majeur que représente l'arrivée d'un enfant dans la trajectoire des femmes et de la manière dont retentit cet événement dans la vie quotidienne. Comme si les femmes pouvaient disparaître derrière les mères... Dans les réponses également, le rôle que peuvent jouer les professionnelles de l'enfance dans cette lutte contre les discriminations faites aux femmes est peu ou pas abordé, du moins formulé de cette façon.

Pourtant, le travail mené par les lieux d'accueil Enfants-Parents, notamment sur le lien social dans les quartiers depuis près de 20 ans (voir Dupraz, 1992, Eme, 1993), ainsi que le travail des multi-accueils pour mieux concilier vie familiale et vie professionnelle et accueillir les parents inscrivent résolument les lieux d'accueil de l'enfance comme des acteurs de la vie sociale des mères, qui sont des femmes. Les professionnelles de l'enfance aujourd'hui comme hier sont des témoins quotidiens de la vie des femmes.

Il va de soi que les lieux d'accueil petite enfance (lieux d'accueil Enfants-Parents, multi-accueil, écoles maternelles...) qui échangent quotidiennement avec les parents, participent de l'élaboration de la parentalité et donc de la condition des femmes. Selon quelles

¹ *Les relations hommes-femmes dans les quartiers de la politique de la ville*, Séminaire du 27 février 2003, Délégation Interministérielle à la Ville (Disponible sur www.ville.gouv.fr)

² Voir Ferrand M. *Féminin, masculin*, La découverte, 2004.

modalités et à partir de quelles problématiques les professionnelles de l'enfance côtoient les mères en tant que femmes, et comment prennent-elles en compte leurs aspirations ? Nous avons souhaité ouvrir la question telle qu'elle peut se poser aujourd'hui dans les lieux d'accueil, explorer la manière dont se situent les lieux d'accueil de l'enfance dans cette problématique de la condition des femmes immigrées et issues de l'immigration, témoigner de ce qu'ils observent et du rôle qu'ils estiment jouer. Nous avons souhaité défricher un peu l'articulation que peuvent faire les structures d'accueil de l'enfance entre la condition des femmes et l'expérience maternelle. Nous sommes bien conscient de la complexité de cette question, et comme le souligne Yvonne Knibiehler (1998) « Dans l'immédiat, que faire pour rapprocher maternité et citoyenneté ? Par où commencer ? (...) Il paraît impossible, pour l'heure, d'élaborer une problématique d'ensemble. La mère pas plus que la femme ne peut être définie. » (1998 : 171).

Plusieurs enjeux apparaissent importants :

- pour les structures d'accueil :

- élargir l'analyse des trajectoires parentales à la prise en compte de la condition des femmes.

- prendre conscience ou formaliser les articulations implicites ou explicites que peuvent réaliser les structures entre la vie des mères et la vie des femmes.

- pour les autres acteurs institutionnels :

- connaître les formes de soutien et les rôles que peuvent jouer les structures d'accueil auprès des femmes.

Deux parties organisent ce travail. Dans la première, il s'agira de présenter les cadres de la rencontre entre parents et professionnelles, de rendre compte des modalités d'émergence de la parole des femmes. La perception des professionnelles des aspirations des femmes et de leurs difficultés sera également exposée.

La deuxième partie tentera de dégager les façons de répondre aux besoins et aux attentes exprimées par les femmes. Nous tenterons d'approfondir donc le rôle que les structures estiment qu'elles jouent ou pourraient jouer dans le soutien aux mères en tant que femmes.

Méthode

Pour répondre aux questions posées, nous avons choisi de rencontrer 6 structures d'accueil de l'enfance, comprenant deux écoles, deux multi-accueils, deux lieux d'accueil enfants parents. Ces lieux d'accueil disposent d'objectifs et de fonctionnements différents les uns les autres. Nous sommes conscients que ces paramètres jouent beaucoup sur l'appréhension de la problématique. Notre objectif n'était pas d'aller dans le détail de chaque dynamique spécifique mais de voir plutôt de travailler avec elles sur des représentations et pratiques plus ou moins formelles de prise en compte de cette dimension.

Nous avons abordé ce travail à travers une démarche de recherche-action, dans laquelle il ne s'agit pas uniquement d'enquêter sur un objet mais également d'envisager des possibilités de changements. Ainsi, nous avons donc proposé deux temps aux équipes, de deux heures environ, qui se sont traduits par deux rencontres, l'une plus centrée sur les problématiques et l'analyse des perceptions des aspirations des femmes, l'autre plus centrée sur les « réponses » et les positionnements professionnels.

Les entretiens collectifs ont été choisis pour la pluralité des points de vue. Conformément à notre démarche, l'objectif était de permettre aux équipes de se poser la question *en équipe*. Il s'agit bien d'équipes que nous interrogeons et non de professionnelles isolées. En fin de compte, nous avons invité les structures d'accueil à réfléchir sur la condition des femmes, sur l'articulation entre le statut de femme et le rôle de mères dans les représentations et les pratiques.

Les équipes rencontrées se situent toutes sur des territoires concernés par les contrats de villes, et accueillent une forte proportion de personnes immigrées et issues de l'immigration. Quatre d'entre elles sont situées dans le Bas-Rhin et deux dans le Haut-Rhin. Elles se situent dans les grandes agglomérations de Strasbourg et Mulhouse. Pour 5 lieux sur 6, les femmes immigrées ou issues de l'immigration représentent la majorité des femmes accueillies.

La dimension exploratoire de ce travail explique qu'on ne trouvera pas ici d'analyse de la composition de la population dans ces quartiers, ou des problématiques spécifiques à tel environnement socio-économique.

Nous soulignons qu'il ne s'agit pas d'analyser la condition des femmes, mais les types de perceptions et d'analyse, de positionnement, de pratiques des acteurs professionnels.

Une remarque est essentielle : ce travail n'a pas de visée représentative des problématiques rencontrées par les femmes immigrées ou issues de l'immigration. Il serait donc contraire à la lecture de ce document que d'en tirer des généralités sur les femmes issues de l'immigration ou immigrées. Il vise bien à faire état d'un questionnement en cours de la part des professionnels.

Première partie : Emergence de la parole et aspirations des femmes

Les structures de la petite enfance sont des lieux de rencontres et de lien social. Des lieux de rencontre entre professionnelles et femmes, entre les femmes elles-mêmes. Les femmes y parlent-elles uniquement en tant que mères ? Si non comment émerge cette parole ?

Dans cette première partie, on présentera rapidement les types d'accueil ainsi que les modalités d'émergence de la parole des mères en tant que femme.

1.1. Types de structures et des formes de rencontres avec les parents

Les modes d'accueil collectifs de l'enfance

Dans les écoles, les crèches et halte-garderies, deux modalités premières de relation entre parents et professionnelles essentielles ont lieu : l'inscription et les contacts quotidiens lorsque les parents viennent emmener et chercher l'enfant. Les rencontres sont courtes mais très régulières. Il s'agit là d'une modalité tout à fait particulière. Les institutrices et les éducatrices, les auxiliaires du puériculture sont des interlocuteurs quotidiens sur la durée. Nous avons ainsi rencontré un grand nombre de professionnelles qui connaissent les familles sur 3, 4 années. La connaissance du parcours peut aller bien au-delà : par exemple, une directrice d'école et une responsable de lieu d'accueil accueillent pour une grande part des parents qu'ils ont commencé à connaître à l'école maternelle et au lieu d'accueil Enfants-Parents. Ils peuvent suivre des trajectoires de deux générations.

Depuis une dizaine d'année, les structures d'accueil de l'enfance ont valorisé et formalisé l'accueil des parents. L'expression des parents devient un enjeu essentiel. Le décret d'août 2002-2 concernant les structures d'accueil entérine son importance.

Les temps de contact et d'échange ne durent souvent pas plus de quelques minutes, mais ils sont pour les professionnelles l'occasion d'échanger avec les parents, en majorité des femmes.

Les lieux d'accueil Enfants-Parents

Les lieux d'accueil Enfants-Parents ont des modalités d'accueil bien différentes. Il s'agit de lieux qui accueillent les enfants *avec* les parents, - des femmes, en très grande majorité. Ces lieux ont pour objectif de donner une espace de liberté pour la relation entre enfants et parents, avec le soutien d'un professionnel accueillant la parole. La parole est donc au

cœur de l'activité de ces lieux. Une éthique particulière organise leur fonctionnement et guide les interactions : neutralité, absence d'injonction éducative, anonymat, gratuité sont des principes essentiels. Les modalités de la rencontre avec les professionnelles et les bénévoles sont donc très différentes de celles des écoles maternelles ou des multi-accueils. Ils sont ouverts en général l'après-midi. Les parents arrivent à l'heure qu'ils veulent, et restent le temps qu'ils souhaitent, choisissent le rythme de leur fréquentation. Les modalités de rencontre sont donc tout à fait différentes.

Les lieux d'accueil Enfants-Parents représentent de nouveaux modes de travail avec les familles, notamment dans les quartiers de la politique de la ville (Dupraz, 1992, Eme, 1993). Inspirés de la Maison verte de Françoise Dolto, ils apparaissent comme des lieux intermédiaires, entre la famille et l'école, les structures d'accueil collectives. « Ils répondent à des résistances de tous ordres qui freinent l'accès des familles immigrées aux structures d'accueil –éloignement géographique, coût financier, complexité administrative, résistance culturelle -, dans le sens où l'éducation des enfants est culturellement souvent difficile à déléguer par la mère en dehors de la famille élargie » (Dupraz, 1989). Les mères et les enfants peuvent rencontrer en douceur une collectivité avec ses règles, et un temps suffisamment large et souple pour que les uns et les autres puissent s'approcher, se connaître. Ils permettent aux mères d'appréhender les pratiques culturelles en terme d'accueil et d'éducation de l'enfant. Ils répondent à l'enjeu d'ouverture des femmes, notamment celles qui ne travaillent pas : elles peuvent rompre leur isolement.

Des activités culturelles Parents-enfants

Une autre modalité d'émergence de la parole, pratiquée par certaines écoles, multi-accueils ou lieux d'accueil enfants parents consiste en des activités parents - enfants. Ces activités représentent des événements culturels au sens large, réunissant la plupart du temps parents et enfants.

L'exemple d'une école rencontrée est assez éloquent en la matière. Elle est située au cœur d'un quartier et a construit un partenariat assez original avec le lieu d'accueil Enfants - Parents situé à ses côtés. Les professionnelles travaillent tout au long de l'année en collaboration pour organiser des activités parents - enfants. Ces activités sont variées, lieux d'échanges et de débat autour d'une question liée à la culture ou la parentalité, sorties culturelles en Alsace, petits déjeuners avec les femmes, nombreuses fêtes, repas conviviaux, visites de musées, rencontres mensuelles sur des questions de culture,

d'éducation L'objectif premier est de permettre aux femmes et aux enfants de partager des moments conviviaux, des moments de création partagée, d'accéder à d'autres formes culturelles, de sortir de leur quartier :

Tous les ans, on organise une soirée de femmes pendant le ramadan, où l'on parle de tout. On se rencontre, on partage de l'inter religion, on parle de notre carême, de ce qu'on fait à Pâques, de ce qu'on fait à Noël. Et quand il y a eu cette crise [débat sur la place du foulard à l'époque], c'est l'année où on a décidé d'aller au marché de Noël et de les inscrire à des contes.

De nombreuses structures, écoles, muti-accueil ou lieux d'accueil enfants - parents ont développé des « activités » ; la cuisine, les sorties, les contes qui peuvent sembler au premier abord éloignées des questions parentales et féminines. S'ils ne sont pas à proprement parlé des « réponses » à des constats concernant la situation des femmes, ils sont des espaces en dehors de l'activité centrale de la structure qui jouent un rôle essentiel dans le cheminement des mères en tant que femmes.

Ils se révèlent être des outils pour permettre à nombre de femmes, notamment immigrées de valoriser leurs compétences, de prendre confiance dans leurs relations aux institutions, de développer des interconnaissances entre femmes. Ces activités (sorties, organisation de repas, visites...) valorisent les activités des femmes. Ils représentent ainsi souvent un premier pas essentiel vers d'autres formes d'échange et de développement de compétences. Ainsi, une école organise cette année un repas avec les parents et les enfants dans un « château ». La préparation de l'événement, les multiples commentaires que cela occasionne, les nombreux échanges que cela soulève construisent les liens entre les femmes elles-mêmes, entre les femmes et leurs enfants, entre les femmes et les professionnelles.

Comme on l'a vu dans les cas cités plus haut, ces espaces d'activités sont des lieux où la parole circule entre les femmes, lieux d'élaboration des différents aspects de la vie sociale.

Inscriptions, contacts quotidiens pour aller chercher les enfants, lieux de parole et d'activités parents - enfants, ateliers et sorties conviviales forment des lieux d'expression. Voyons maintenant quelques aspects de l'émergence de la condition féminine, notamment dans l'accueil collectif de la petite enfance.

1.2. Présentation de soi en tant que « bonne mère » et attentes des professionnelles

Malgré de nombreuses situations on le verra, où les professionnelles prennent en compte d'autres dimensions de la vie des femmes que leur rôle de mère, une part des professionnelles n'évoquent que peu ces dimensions dans l'accueil quotidien, ou pas autant qu'elles le souhaiteraient.

Les premiers interlocuteurs des professionnelles sont des femmes. Tout se passe comme si, lorsque l'enfant pose quelques soucis, c'est à la mère et à la mère uniquement, qu'il faut en parler. Les pères sont peu présents dans les discours, même s'ils sont de plus en plus nombreux à venir chercher les enfants. Les temps d'accueil sont en grande majorité consacrés aux sujets éducatifs, conformément à leurs missions et aux attentes des parents.

Certaines professionnelles insistent sur le fait que de part et d'autres, la figure de la « bonne mère » est attendue : celle qui se préoccupe moins d'elle-même que de ses enfants. Les professionnelles sont souvent conscientes de ce biais dans leur relation : les femmes qui viennent dans des lieux d'accueil sont tenues de se présenter comme des mères, et « non comme des femmes qui ont des enfants ».

Moi, je trouve qu'on les perçoit plus en tant que mère qu'en tant que femmes de façon générale, et elles, elles veulent être perçues comme des bonnes mères. Parce qu'elles nous parlent de ce qui se passe avec leurs enfants, elles vont rarement nous parler d'elles-mêmes. Donc c'est assez difficile pour nous de percevoir la femme.

Cela signifie qu'elles doivent, entre autres, présenter tous les signes d'un engagement maternel indéfectible.

Oui, les mères sont avant tout des femmes, mais il n'empêche que dans la structure il y a un parti pris réel qui vient enfermer la femme dans son image de mère.

Nous avons interrogé une école, qui, bien qu'elle soit située en zone d'éducation prioritaire, comprend une mixité sociale certaine. Pour les professionnelles, cette mixité influence directement l'expression des mères en tant que femmes :

A partir de ce moment où elles sont à ce stade [un certain niveau de vie dans le sous quartier], elles adoptent les conventions et le conformisme j'allais dire moyen du français moyen, c'est-à-dire

qu'on parlera moins ouvertement comme les femmes françaises le font aussi. A Ariane Icare³, l'école était un lieu de libération de la parole, c'était très atypique, il y a avait un décalage par rapport à la société et on pouvait vraiment s'exprimer.

La culpabilité de laisser son enfant, de « l'abandonner » comme disent certaines femmes, participe aussi d'une restriction de l'expression :

Je pense à la maman de O. Elle est primo arrivant. Et la maman de C. Quand je les accueille, j'ai l'impression qu'il y a de la réserve, mais en même temps une espèce de fuite, ne pas vouloir rentrer en communication avec l'autre, soit pas réserve, pas peur. Et je sais pas pourquoi, c'est vrai que c'est difficile de rentrer en relation avec ces dames. Je ne sais pas pourquoi. Maintenant, si elles culpabilisent de laisser leurs enfants, moi, pour certaines peut être, je ne pense pas que ce soit lié à la culture, mais au fait qu'on est mère, qu'on est femme.

La recherche de travail, selon certaines professionnelles peut aussi être un « prétexte » : les « vraies raisons » sont soit une recommandation de la PMI pour la socialisation de l'enfant, une grossesse difficile lors de laquelle le premier enfant doit être pris en charge, ou encore des difficultés « gérer » les enfants à la maison. Une autre raison serait la justification auprès du conjoint d'une entrée en structure. La recherche d'emploi étant valorisée, cet « alibi » permettrait de justifier plus clairement une entrée en structure collective.

Cela montre les ambiguïtés qu'il peut y avoir dans l'interprétation des aspirations des femmes, et le jeu des justifications dans laquelle elles peuvent entrer. Les aspirations à faire autre chose que de garder les enfants n'apparaissent sans doute pas légitimes à leurs yeux. La recherche d'emploi seule peut apparaître comme justification socialement légitime, les autres aspirations devant passer après le rôle de mère.

De nombreuses équipes, notamment dans les crèches et halte-garderie et écoles soulignent que les femmes, notamment celles issues de l'immigration, apparaissent stressées, très occupées. Comme les femmes françaises « de souche », elles déposent l'enfant « comme un paquet » parce qu'elles sont pressées. On peut supposer qu'une partie de ces attitudes s'explique par l'importance de légitimer l'accueil de l'enfant. Cette présentation de soi peut se traduire par deux attitudes : un « discours-alibi » qui donne de bonnes raisons de confier l'enfant (aller chez le médecin, chercher du travail) et une attitude « pressée », parfois « débordée », qui connote une « activité » susceptible de légitimer le fait de confier ses enfants :

³ Ecoles situées dans le quartier du Neuhof à Strasbourg, accueillant une majorité de familles en situation de grande difficulté sociale.

A : « J'ai plein de choses à faire, j'ai des courses : tout le temps pressé, beaucoup de choses à faire, bon il y a rien de [mal]... Il faut me le garder matin midi et soir si c'est possible et voilà. Si je peux le laisser le plus souvent possible, en culpabilisant un peu en même temps. Et elles nous disent : « Je vais bientôt travailler ».

B : Elle dit qu'elle cherche du travail alors que ce n'est pas le cas. C'est un prétexte.

Moi : Alors elle va faire quoi ?

A : Des courses...elle est libre....On la rencontre, moi si j'ai un temps de pose et que je sors et que je la rencontre devant le supermarché avec toutes ses copines, je me dis, elle profite de son temps, elle tchatte avec toutes ses copines.

C : C'est aussi la structure. Ca permet à la maman d'avoir un temps pour elle. Peut être qu'elle a besoin de ce temps pour être bien, voir ses amis, comme toutes les mamans... C'est peut être le seul moment. Parce qu'après, elle va reprendre ses enfants, parce qu'après l'engrenage va reprendre chez elle, à continuer le repas du soir. Elle n'a plus de temps pour elle pour aller discuter. C'est peut être le seul moment dans l'après-midi pour elle ou ses amis, pour aller au hamam, discuter avec ses copines.

Ce que font les mères lorsque les enfants sont à la crèche est important à savoir et objet de questionnements de la part des professionnelles, sur la légitimité du type d'activité effectuées, même si elles reconnaissent le bien-fondé d'activités « pour soi ».

Comme on le verra plus loin, plusieurs équipes constatent que les mères sont « débordées » dans par l'éducation de leur enfant. On peut parfois observer une sorte de « surconsommation » des modes de garde, qui peut être là encore interprétée en rapport au rôle attendu de la mère :

A : Quelque part, elles ont vu que la collectivité, que ce soit pour des mères qui assument leur rôle de mère ou d'autres, qui ont des difficultés avec leurs gamins, je trouve qu'une fois qu'elles ont compris le système de la collectivité... Au début d'année, on a eu combien de demandes supplémentaires ? La maman de A., la maman de G., qui voulait une après-midi en plus, une troisième demi journée.

B : Ca donne un peu l'impression que c'est à nous de faire l'éducation.

Cela est souvent observé. Comme de nombreux travaux l'ont montré, la culpabilité des femmes est très importante dans le fait de laisser son enfant dans une structure (Giampino, 2000). Il s'ensuit que les signes manifestes d'une fatigue peuvent contribuer à présenter aux professionnels une image de mère qui est prise dans ses activités, qui est occupée, qui court, et donc ne laisse pas ses enfants pour tranquillement aller faire son jogging. Dépassée, on se dit qu'elle ne peut faire autrement. Un visage serein et content ferait sans doute aussi l'objet d'inquiétude des professionnelles : elle laisse son enfant pour aller s'amuser.

Leurs envies, on dirait que c'est caché. Une femme qui ne travaille pas, ukrainienne, africaine, elle laisse l'enfant, mais c'est pour faire quelque chose, elle va pas dire « c'est

pour prendre du bon temps, pour souffler une coup, m'asseoir sur une chaise, être un petit peu seul ». Elle va jamais nous dire ça, quand on laisse un enfant, c'est pour aller chercher des papiers ou aller chez le médecin.

Le recours à la structure peut ainsi être justifié aussi par des raisons de recherche d'emploi ou des raisons éducatives (« je n'en peux plus ») alors qu'il s'agit peut être de souhaits d'aller faire des courses, du shopping, de rencontrer des amies...activités de femmes aussi légitimes pour les femmes que pour les hommes. Si les professionnels apparaissent conscient de ces ambiguïtés et de l'importance pour les femmes de « faire autre chose », ils sont aussi, dans une certaine mesure, en attente de signes d'investissement maternel. Tout se passe comme si les femmes, comme les professionnelles, avaient « peur » que des activités extérieures soient considérées comme du laisser-aller vis à vis des enfants, une sorte d'égoïsme. On peut supposer que dans une certaine mesure, professionnelles et parents, sans en avoir systématiquement conscience, acceptent implicitement de reconnaître cette tension : - « je suis pressé » ou « je suis débordée »-, marque de l'investissement des mères. Si certaines sont conscientes de ces mécanismes, la force des normes qui les sous-tendent semble créer des ambiguïtés qui peuvent rendre difficile l'expression des mères en tant que femmes, la reconnaissance « officielle » des autres dimensions de leur vie et l'interprétation de leurs besoins réels. Cette interprétation ne sous-entend pas que les mères ne sont pas fatiguées, et que leur aspiration à la recherche d'emploi est feinte. Au contraire, nous allons voir que l'accès au travail est central pour elles.

1.3. Un besoin d'expression des mères en tant que femmes

Si des facteurs importants jouent pour faire en sorte que les mères s'expriment avant tout en tant que mères, créant parfois des ambiguïtés, les besoins d'expression se font jour dans de nombreuses structures.

Parler, échanger : de l'expression de soi à la sociabilité féminine

A un premier niveau, les échanges quotidiens sur toute l'année construisent souvent un cadre de confiance, même si la plupart du temps, il s'agit d'échanges entre *parents* et professionnelles. A un second niveau, il est fréquent qu'apparaissent des bribes de la vie des femmes dans les conversations rapidement échangées.

Sans avoir besoin de poser des questions particulières, [elle parlait] surtout de ses problèmes à elle, de ses problèmes avec son mari, ses problèmes sexuel. En plus, c'était une femme très jeune. Elle me parlait de son régime, quand elle se mettait à parler de son enfant, voilà, elle se mettait à parler de son régime, de son corps, d'avoir pris beaucoup de kilo, de ne pas être assez belle.

La vie des femmes émerge ainsi, de façon informelle, sur des questions anodines.

De nombreux lieux d'accueil Enfants - Parents peuvent constater que des groupes de femmes se forment spontanément, sans initiative d'un professionnel. Parfois, des groupes de mères « qui viennent se faire servir du café » se constituent, plus ou moins fermés. Elles imposent d'une certaine façon leur logique au lieu d'accueil, en venant pour parler *entre elles* et non pour jouer ou être avec leurs enfants. Elles y trouvent un lieu convivial d'expression entre femmes et « laissent » les enfants jouer. Ce genre de logique n'est pas sans poser question, sinon problème aux professionnelles qui y voient en partie un éloignement des objectifs propres à leur mission (l'accompagnement de la relation mère enfant).

Ca fait aussi partie du constat que les mères souvent se prenaient beaucoup de temps pour elles, pour bavarder, quelque chose comme ça de l'ordre de l'intime, et donc elles se posaient souvent à discuter, l'enfant était un peu écarté, le lieu le permet ; il est là aussi pour ça. On s'était dit que peut être en favorisant des temps où elles pouvaient se rencontrer exclusivement pour parler de leurs préoccupations, de leurs interrogations...alors on a créé ces temps pour cela. Au début, on avait essayé de mettre en place quelques petits thèmes, mais c'est vrai que très vite on s'est rendu compte que ce qui les intéressait surtout, c'était de venir, prendre un café, échanger de tout.

Ce type de formation de groupes témoigne de l'importance pour les femmes d'échanger, pas uniquement ou préalablement sur leur parentalité, mais sur leur vie de femme.

Les femmes qui arrivent, elles nous racontent leurs soucis. Et elles ont beaucoup de soucis, de logements, soucis de maladie, souci d'argent.

Situations de crise, quand les difficultés sont trop lourdes.

De nombreuses structures font observer que la parole des femmes émerge souvent lorsqu'il y a un trop plein, quand « cela déborde ».

Deux formes d'émergence peuvent apparaître : soit les professionnelles constatent chez l'enfant qu'elles accueillent des changements de comportements et elles en font part à la mère, qui peut alors s'exprimer souvent en tant que femme, exposant certains problèmes

très lourds à supporter. Soit les femmes n'en peuvent plus, et peuvent s'effondrer. Elles peuvent prendre l'initiative de s'exprimer. Les professionnelles peuvent leur demander « ce qui ne va pas ».

L'émergence de la parole des femmes peut se faire aussi par les femmes elles-mêmes si l'on peut dire, submergées alors par une situation de crise, de souffrance. Soit, et cela est parfois associé, c'est la mère qui ne va pas bien.

Elles en parlent. Souvent quand elles ne viennent pas chercher les enfants, je sais qu'il se passe quelque chose. Comme F. l'autre jour. Où elles enfilent vite une sorte de djellaba vite, elles viennent en pantoufle et djellaba et un truc par-dessus. Il y a des périodes comme ça où même elles ne s'habillent pas, où on voit qu'elles sont mal, qu'elles n'ont pu envie de rien.

Les lieux d'accueil enfants parents rencontrent assez souvent le cas où « ça déborde », ce qui signifie que l'échange sort du cadre uniquement parental :

Ici, dans la structure, comme on fait un accueil du lien mère enfant, on a bien perçu que quand les femmes viennent, ça déborde. Et elles parlent de leurs difficultés à elles..

Les multi-accueils comme les lieux d'accueil interrogés sont fréquemment confrontés à une expression spontanée d'une souffrance de manière imprévu et peu contrôlable :

Parce que c'est vrai que des fois elles ont un trop plein. Et à un moment donné, ça apparaît sur le visage. Et moi, je conçois mon travail en disant « Vous avez l'air de pas très bien aller ». Et soit elle dit « Oui ça va pas », « Pourquoi ? ». Elle a la liberté de ne pas le dire ou de pas le dire à moi ou à quelqu'un d'autre.

Le besoin d'expression de ces femmes vivant dans un quartier peut prendre parfois tant de place qu'il en vient à gêner les professionnelles dans l'organisation même du lieu, comme on le verra dans la seconde partie.

Le caractère progressif de l'expression de soi en tant que mère

Les professionnelles observent qu'un temps de maturation est nécessaire pour l'expression des mères en tant que femmes. Les femmes savent que la structure dans laquelle elles se rendent accueille d'abord l'enfant. Elles y viennent donc en tant que mère. Mais leurs préoccupations de femmes apparaissent par la suite.

Leur féminité ne sort pas tout de suite. En général elles apportent la poussette, le bébé, elles disent je viens pour le petit. Et puis, au cours d'une conversation, elles disent « Voilà, finalement je voudrais bien travailler ». C'est des choses qui sortent au fur et à mesure, et c'est ça qu'on

travaille dans notre projet : jusqu'où on peut les écouter pour les ramener à la fonction maternelle. On avait discuté de cela. Socialement elle est prise dans une structure qui lui donne ce rôle de mère.

Nous avons tenté de présenter quelques aspects de l'émergence de la place des femmes dans l'accueil des mères. C'est dans ces cadres que certaines femmes peuvent arriver à se confier sur leurs aspirations et leurs parcours.

2. Aspirations et difficultés des femmes dans les structures d'accueil

Comment les professionnelles perçoivent les aspirations des mères en tant que femmes ? Pour donner des éléments de réponse, il faut au préalable prendre garde au fait que les propos des femmes issues de l'immigration ou immigrés ne se réduisent pas, et de loin, à ce qui sera exposé : les professionnelles témoigneront plus de ce qui peut *leur* poser question ou problème que de ce qui n'en pose pas. Mais bien sûr, c'est aussi le témoignage de ce qui pose question ou problèmes aux femmes elles-mêmes.

A travers les représentations subjectives des professionnelles, une figure schématique des femmes émerge : celles de femmes qui ont des aspirations à une indépendance, qui passe souvent par le travail et un épanouissement personnel, lesquels sont fortement contraintes par la précarité, des formes de discrimination, ds formes de pressions sociales et familiales dans le quartier.

2.1. L'insertion professionnelle au cœur des préoccupations

Pour ces femmes issues de l'immigration ou immigrées, comme pour beaucoup de femmes en situation de précarité dans ces quartiers, un fait central apparaît dans la perception des professionnelles : les femmes ayant des enfants aujourd'hui, dont beaucoup sont nées en France, ne sont plus dans un modèle unique où le destin féminin est scellé par la maternité. Elles aspirent à vivre une vie de femme et plus seulement de mère, comme ça a pu être le cas pour la génération de leurs mères.

Cela signifie d'abord l'aspiration à une attention à soi, à sa trajectoire, plutôt qu'à un « sacrifice » total de soi pour les enfants.

«Je vais travailler » : elles nous disent qu'elles vont travailler un jour. Une grande majorité, elles veulent travailler.

Il est remarquable que, selon les professionnelles, une majorité des femmes souhaitent trouver une indépendance à travers l'emploi, conformément aux aspirations des femmes françaises depuis les années 60. Mais de nombreuses contraintes apparaissent. Une première consiste entre un tiraillement entre des modèles « culturels » différents :

Là où c'est dur, c'est que les femmes qu'on accueille actuellement sont des femmes françaises nées en France, avec quand même une culture très ancrée chez elles, dans leurs racines. Et, je veux dire, ça joue complètement sur ce qu'elles vivent au quotidien, parce que je pense qu'elles ont envie de bosser, d'être indépendantes et elles ne le peuvent pas forcément comme une femme d'origine française. Parce qu'on sent très bien que derrière elles sont pas aidées.

Entre modes d'accueil et travail : l'angoisse des femmes

C'est d'abord une tension très lourde entre l'emploi, avec sa durée souvent limitée et ses horaires qui doivent entrer en cohérence avec les modes d'accueil :

J'ai beaucoup de mamans qui trouvent du travail maintenant, je ne sais pas ce qui s'est ouvert. J'ai l'impression qu'il y a une bonne partie des mères qui essayent de ne pas rester mères, qui essayent de trouver du travail. C'est souvent pas très régulier, alors on peut les prendre deux mois à temps plein. C'est aussi un fonctionnement difficile. J'ai du travail pour deux mois et après je n'en ai plus.

Une rupture conjugale peut amplifier la nécessité angoissante de trouver une organisation satisfaisante pour ses enfants et ses conditions de travail :

Il y a le désir de travail, donc il y a cette angoisse, d'abord « Est-ce que je peux trouver un travail, et une fois que j'aurai trouvé un travail, est-ce que je pourrai m'en sortir », c'est assez curieux elles anticipent tout ça. Hier, c'est typique, j'ai été contacté par une maman, qui me dit « Voilà, je voudrais inscrire mon enfant », je lui dis « Il est né en quelle année ? », « En 2004 ». Je lui dis : « C'est encore un peu tôt », « Oui mais c'est comme ça pour l'année prochaine je voudrais m'organiser et en septembre, j'aimerais pouvoir retravailler parce que là, je suis toute seule ». Bref, j'ai compris que c'est une maman qui avait subi une séparation, et elle voulait déjà inscrire son enfant à l'école, qui aura deux ans à la rentrée, à temps plein, pour pouvoir avoir une sécurité. Je lui dis « Il y a aussi la crèche, d'autre structures, « Oui mais j'ai été voir à la Meinau ils sont pleins à la crèche ».

Il faut le rappeler : les structures d'accueil de la petite enfance ont beaucoup évolué dans leur conception de l'accueil, notamment vis-à-vis du travail des mères. Dans leurs projets d'établissement, les structures d'accueil disent prendre en compte les besoins des parents. La création des multi-accueils répond en partie à ces attentes en s'adaptant avec plus de souplesse aux autres sphères de la vie sociale des parents.

Le moment de l'inscription est un temps d'échange entre les professionnelles et les parents, qui analysent ensemble la situation en termes de conciliation emploi (ou temps « libre ») et

accueil de l'enfant. C'est là un accès privilégié aux activités féminines et à leurs modalités, moment stratégique qui pourrait être l'occasion de rendre disponible un ensemble d'informations sur les lieux d'information au droit des femmes.

Mais les raisons de l'accueil, selon le critère de l'emploi ne sont pas faciles à gérer.

La précarité de l'emploi impose des périodes de chômage. Ces périodes peuvent être perçues comme une remise en cause de l'accès de leur enfant à la crèche :

Par exemple, on a un parent qui a arrêté de travailler parce que son contrat s'est terminé. La petite, elle est là comme si elle travaillait : tous les midis, tous les soirs, le mercredi. Un soir, j'ai attendu la maman, je le savais pas [qu'elle ne travaillait plus. On a repris les dossiers qu'ils avaient fait en début d'année, pour voir si tout correspondait toujours. Et puis, j'ai dit « Votre employeur, c'est toujours le bon numéro ? », et elle m'a dit « Je ne travaille plus », alors j'ai dit « Mais si vous ne travaillez plus, vous avez besoin de tant de mode de garde ?... parce que bon, il y a beaucoup de gens qui attendent... est-ce que vous avez vraiment besoin ? ». Elle a pris la mouche : elle est partie, elle a claqué la porte au nez comme ça.

La tension entre les capacités d'accueil, le souhait des structures de répondre aussi aux parents qui ne travaillent pas (justement pour permettre aux femmes de réaliser d'autres activités que la prise en charge des enfants) et la pression des femmes qui travaillent est souvent très difficile à gérer :

J'ai des mamans qui sont venues me dire « Si vous le prenez pas je suis obligée d'arrêter mon travail ». Je ne peux pas. Qu'est-ce que je fais ? Je rentre avec ça : une maman qui va arrêter son travail, qui va se retrouver dans la merde. Vrai ou pas vrai, parce qu'on aura refusé.

Après, il y a tout ceux qui voudraient venir et qui ne travaillent pas et qui auraient le droit aussi. Mais on est coincé. On est au mois de septembre on est coincé. On ne peut même pas dire qu'on aura de la place.

Il est clair que le manque de place est un facteur qui complique l'accès des femmes à une indépendance.

Dans les écoles, la difficulté de cumuler un travail précaire et la nécessité de prendre en charge l'enfant selon des normes très fortes (faire comme les autres mamans qui viennent chercher leur enfant à 16H30) les confrontent à une culpabilité et des difficultés pratiques, ce qui peut conduire à de la méfiance vis-à-vis des professionnelles :

J'ai quelques mamans, qui visiblement essayaient d'aménager leurs horaires pour venir chercher leur enfant à 16H 30. Mais du coup il fallait qu'elles se lèvent à 5H du matin, qu'elles transportent l'enfant. J'avais une maman, comme ça, elle se levait à 5H, le prenait dans ses bras, allait dans un

autre immeuble pour le porter chez une nourrice. Elle disait «Je peux pas faire autrement ». Mais c'était terrible, elle se disait « Au moins je peux aller le chercher à 16H30 ».

Des instances seraient à créer pour soutenir ces femmes dans leur démarche d'insertion.

Difficultés d'insertion professionnelle

Tout se passe comme si les femmes avaient autre chose en tête que d'être uniquement mères. La préoccupation de leur trajectoire en tant qu'individu indépendant rencontre nombre d'obstacles et de freins. Les professionnelles suivent les femmes dans leurs parcours, souvent difficiles, d'insertion professionnelle. Elles sont témoins de leurs difficultés à trouver du travail, de leurs essais, de leurs stratégies. Les difficultés qu'elles rencontrent peuvent être liées à la discrimination :

A : Je pense à une maman, ça m'avait choqué, elle avait cherché une formation, elle a même changé de look parce qu'elle est partie travailler dans un autre secteur de Mulhouse, où il y a très peu de femmes d'origine du Maghreb et étranger. Elle a pris un look totalement différent, elle a dit « Je dois changer, je suis d'origine arabe, je dois changer ». Je trouve ça dommage de cacher son identité pour trouver du travail.

B : Elle est passée par tous les stades

A : Elle conduit des bus et elle a dit : « Si je ne change pas de façon de m'habiller... », elle s'est fait blonde plus qu'elle n'était déjà parce qu'elle a dit « Je ne serai pas acceptée ».

C : Elle était en pleine dépression, elle venait ici elle avait besoin de se livrer, elle parlait de sa famille de tout ce qui se passait, des accouchements des enfants, des naissances. Après, elle rebondissait elle avait trouvé une formation, elle était de nouveau dynamique hyper pimpante, après elle rechutait de nouveau...

B : Et en ce moment, elle a pas de travail, mais elle se bat tout le temps.

Trois professionnelles au moins étaient ici au courant de son histoire et « l'accompagnaient » dans son parcours. Ces récits où les femmes se battent, prises dans de multiples contraintes, livrant aux professionnelles leurs difficultés et leur souffrance ne sont pas rares. Les espaces d'accueil peuvent apparaître réellement comme des espaces où elles se confient, parlent de tout (naissances, accouchement, formation...). Ils dressent des portraits saisissants de femmes à la fois pleines d'énergie et accablées.

Connaissance de la langue française

Les femmes qui ne parlent pas ou peu le français rencontrent de grandes difficultés à communiquer avec les professionnelles. Ces dernières soulignent à quel point cela peut les insécuriser en tant que mère et en tant que femme. Cela peut donner lieu à des malentendus

dans la coordination de la prise en charge de l'enfant. Cela peut aussi donner lieu dans les écoles ou multi-accueils des formes d'entraide : le papa, le cousin, la grand-mère vont venir traduire. Si cela représente une entrée pour favoriser l'investissement des pères par exemple, il ne faut pas oublier que les femmes peuvent rester dépendantes longtemps d'autres personnes pour avoir des informations précises sur la vie de l'enfant dans la structure.

Au niveau de leur insertion professionnelle, la maîtrise de la langue est incontournable :

Il n'empêche que pour elle, la première question à soulever, c'était la question de la langue. Parce que cette femme, pour s'exprimer sur ses difficultés, il a bien fallu qu'elle apprenne le français. Elle avait compris que pour avancer sur sa route, il fallait qu'elle investisse.

Les difficultés et les discriminations à l'emploi que rencontrent les femmes immigrées et issues de l'immigration font partie des constats que les rapports récents soulignent avec force. Parmi les motivations des femmes à travailler, une recherche insiste sur le fait d'augmenter le niveau de vie de la famille ; suivent ensuite l'importance d'entretenir des rapports avec le pays d'origine, et le fait d'être indépendante (Duval et Al, 2003). Les freins essentiels ressortissent au manque de formation et de qualification professionnelle, à un marché de l'emploi « réservant » des emplois précaires, mal rémunérés à ces femmes. La double discrimination, par l'origine supposée et le sexe est à l'œuvre.

2.2. Aspirations des femmes et pressions sociales

Selon plusieurs équipes, des pressions très fortes s'exercent sur les femmes immigrées et issues de l'immigration. Il apparaît que la parole dans ces cas n'est pas souvent libre.

Le port du foulard comme questionnement

Le port du foulard, qui n'est pas majoritaire apparemment chez les femmes accueillies dans ces structures pose de nombreuses questions, qui demeurent souvent sans réponses. Les femmes semblent s'exprimer peu sur le sujet, ce qui renforce la perplexité des professionnelles :

Le retour de vacances, ça a été tout à fait phénoménal. C'est quand elles sont revenues du pays, c'est là où les unes après les autres [elles portaient le voile. Franchement on était ... J'ai posé la question à une, c'est déjà une grand mère, elle a eu 7 enfants, et je l'ai vue la semaine dernière à l'école maternelle. J'ai dit « Je suis surprise de vous voir voilée, pourquoi est-ce que vous portez le

voile ? », elle m'a dit « C'est pour aller à la mosquée », mais j'ai dit « Avant aussi vous alliez à la mosquée » ; elle a dit « Oui, mais je préfère ».

A : Ca ça m'interpelle. La maman de F., elle était très maquillée, européanisée, et puis elle est repartie cet été au bled.

B : Ca fait un an qu'on revoit des gens qui sont en France depuis très longtemps, qui étaient des femmes émancipées. Je pense à la maman de M., de K, bien ces femmes commencent à remettre le voile, alors qu'est-ce qui se passe là, on ne sait pas.

Il est manifestement difficile d'en parler dans les lieux d'accueil :

Elles sont assez fuyantes [sur le sujet].

Quelque fois, on a déjà eu des discussions, mais c'est vrai que c'est difficile. C'est agressif souvent.

Certaines professionnelles interprètent ce changement d'apparence vestimentaire comme un choix de femme. C'est d'ailleurs ainsi que les femmes elles-mêmes le présentent la plupart du temps. Certaines professionnelles insistent sur cette notion de choix :

Je sais pas si c'est une pression, c'est peut être aussi un choix, j'ai l'impression que c'est une reconnaissance.

D'autres professionnelles l'interprètent comme étant révélateur d'un aspect de la condition des femmes, marquée par des formes de pression, du quartier dans le premier exemple, de son mari dans le deuxième :

...et on ne sentait pas un épanouissement de la religion. Je veux dire, on peut vivre sa religion en respectant un certain nombre de contraintes, mais c'est transcendé, on est bien dans ce qu'on fait. Mais là non, le foulard noir, je le mets comme ça on me fiche la paix. Les autres au quartier ne me regardent pas, ne me montrent pas du doigt. On a eu beaucoup de jeunes qu'on a connues à 15-16 ans, délurées et habillées tout à fait à l'européenne et qui maintenant portent pantalon, manteau et qui n'ont pas l'air bien. Moi, je le respecterais si on avait l'impression effectivement de sérénité comme leur mère, mais on les sent assez agressives, assez mal, mal dans leur peau, franchement.

L'exemple type, un truc qui nous a frappées, une maman qui s'est voilée, elle vient de se voiler. Elle nous a expliqué que c'était un cadeau, un vœu qu'elle avait fait. C'est une maman très bien intégrée, et elle nous a dit, « Mon mari m'a dit « A quoi ça sert que tu te teignes les cheveux, ça sert plus à rien ». Et elle a été surprise de sa réponse. Elle a dit « Je le fais pour moi » et il a dit « Tu n'as qu'à laisser tomber, ce n'est pas la peine ». Ca montre bien dans quelle regard elle est prise par son homme.

Certains quartiers sont l'objet d'une pression à caractère religieux, dont les femmes sont principalement mais pas uniquement l'objet. Ces pressions se traduisent par la visites de religieux dans les appartements Une nouvelle norme souhaite s'imposer, norme qui « prend » dans un contexte où la rumeur est omniprésente. Pour les professionnelles interrogées, des formes de pression à dominante religieuse, renforcées par la pression du

regard du quartier jouent un grand rôle. C'est aussi l'objet d'échanges entre femmes au sein d'une école interrogée.

Exemple l'année passé, il y eu régulièrement des visites de ...mollahs, d'imams de la mosquée de Mulhouse, qui venaient sur le quartier, qui toquaient aux appartements, qui demandaient si le mari allait à la prière, patati patata, des pressions. Et l'une ou l'autre en a parlé.

Visites de religieux, le quartier en question vit des périodes de prosélytismes et d'enseignements spécifiques :

Il y a d'ailleurs un courant dans le quartier, je pense que c'est un peu moins fort maintenant, mais il y a eu à un moment donné des réunions chez les uns chez les autres avec une étiquette religieuse où elles commentaient le coran. Il y en avait une qui était porteuse d'un message, pas forcément même du quartier, qui venait de l'extérieur de Mulhouse et qui leur donnait toutes les règles à suivre : respect du mari machin pas de maquillage; faire le ramadan. Toute une série de lois à suivre. Certaines sont rentrées là-dedans pour être tranquilles.

Il arrive que les femmes en parlent directement :

J'ai eu à un moment donné à l'accueil une jeune femme qui venait de Dijon. Alors déjà, quand elle est arrivée sur le quartier, elle m'a dit « Je n'ai jamais vu un quartier pareil où les gens s'épient tellement les uns les autres, le foulard ». Et pourtant cela remonte bien à 5 ans. Déjà, elle était très surprise. Et à un moment donné, les gens de la mosquée ont interpellé son mari parce que justement, elle ne portait pas le foulard, elle allait faire son footing au bord de la Thur tous les matins. Elle était relativement libre avec son mari. Et ça a été à un tel point qu'ils ont fini par déménager sur Mulhouse. Parce qu'elle a résisté. Mais son mari, tout doucement, commençait à dire, pour être tranquille, «Tu devrais au moins mettre le foulard, pour que les gens arrêtent de m'interpeller ».

Une professionnelle insiste sur l'aspect plus rigide qu'il y a une vingtaine d'années sur le port du foulard :

A une époque, on en voyait qui sortaient du quartier avec le foulard ; et arrivées à la hauteur de la banque, presque au centre ville, elles ôtaient le foulard, se mettaient un petit coup de rouge à lèvres et de machin, elles passaient la barrière. Mais maintenant, non cela ne se fait plus. Celles qui le portent le portent de vraiment.

Pour certaines équipes, le débat est animé sur le sens à donner à ces attitudes. Il faut souligner que l'approche globale de ces lieux reste un respect des « choix » absolus. Ils ne s'inscrivent pas dans une injonction à ne pas porter le foulard.

Pressions familiales.

Les professionnelles entendent parfois parler les femmes des mariages « arrangés » qu'elles vont faire. Les femmes disent souvent avoir choisi mais les professionnelles sont

partagées entre une explication « culturelle » – les femmes ont intégrées les valeurs de leur groupe social et considèrent cela comme étant naturels – et une explication plus sociale, en terme de rapports de force avec un groupe social et de domination masculine. Lorsqu'elles en parlent de façon globale, le terme utilisé pour caractériser ces mariages est « arrangé » et non « forcé ». Deux raisons peuvent expliquer cela : le fait que le versant culturel de l'interprétation soit plus fort que le versant « social », qui conduit à dire implicitement « on respecte la culture de l'autre » et ensuite le fait que les femmes qui refusent et sont réellement forcées ne l'expriment pas ou ne l'interprètent pas comme une violence.

Certaines attitudes trahissent aux yeux des professionnelles un refus de la part des femmes qui ne peut s'exprimer :

Sur le quartier, moi je trouve qu'il y a des jeunes filles qui ne sont même pas encore mariées, qui sont en instance de l'être, parce qu'on entend dire que voilà ils sont en train de chercher un mari au pays. Et celles-ci, elles commencent à se murer.

Je pense qu'à partir du moment où ces mariages arrangés se produisent, c'est la fin de.... elles se retrouvent dans la même situation. Les parents ont l'impression de reproduire le schéma dans lequel ils ont vécu. Mais le monde a bougé depuis. Et c'est à partir de là que ça va plus.

Selon les professionnelles, qui ne forment pas la majorité, ces mariages remettent en cause profondément les aspirations des femmes à faire des choix individuels, être autonomes et indépendantes.

Le mariage en général est parfois l'objet d'échanges animés dans les lieux d'accueil :

On a déjà eu des discussions au lieu d'accueil sur la possibilité de mariage mixte. Et c'est vrai : « Oh ! Pourquoi pas ! Mais pas ma fille... Globalement on est pas contre, mais c'est beaucoup mieux de prendre quelqu'un du pays ».

Cette professionnelle raconte :

Je pense à une maman d'origine turque qui est très surveillée par sa belle-famille, qui a même pas trop le droit de venir ici parce qu'il faut qu'elle fasse le kilo de pain pour la belle-mère. Les belles-sœurs surveillent parce qu'elles ont bien vu... on a du mal à la faire venir ici, mais quand elle vient, elle ne parle que de la belle-mère, des belles-sœurs, de sa fatigue. On ne parle pas du tout des gamines, qui ne vont pas si bien que cela et dont on pourrait parler aussi beaucoup. Donc voilà, cette femme là, on sait bien que pour arriver à sa maternité il va falloir qu'elle dégage déjà tout cela... elle est écrasée par tout le reste.

Droit de la famille, droit des femmes

Plusieurs récits témoignent de la variété des situations rencontrées par les professionnelles. Le divorce est une question essentielle pour ces femmes. Il apparaît que les femmes accueillies qui, comme toutes les femmes, peuvent être amenées à divorcer, se retrouvent prises dans des situations où le droit de la famille est complexe, où la peur de perdre ses enfants est fréquente⁴.

On se souvient d'une histoire douloureuse. Une famille marocaine : le papa était handicapé, la femme a toujours travaillé toute sa vie pour pouvoir avoir des biens, une maison au Maroc. Chaque année, ils partaient au Maroc. Après, il y a eu le divorce. Et bien la femme, elle n'avait même pas le droit de retourner chercher des affaires, elle n'avait plus aucun droit sur la maison.

Ici, il s'agit d'une situation complexe de remariage :

Par exemple le divorce d'une femme algérienne qui était mariée en Algérie et qui vit maintenant en France. Elle a demandé le divorce, et bon c'est très très long. Entre-Temps, elle a rencontré quelqu'un. Cette personne n'étant pas en situation régulière, elle ne peut pas se remarier, parce que son divorce n'arrive pas... Elle ne peut rien faire. Son ami a dû repartir parce qu'il n'était pas en situation régulière.

Le témoignage qui suit illustre comme beaucoup de travaux l'ont montré pour l'ensemble des femmes françaises, le caractère souvent inextricable de situations de violences :

Il y en a qui arrivent à l'exprimer. F. le disait : « Je reste avec mon mari pour les enfants, on est parent, on n'est pas » ...comment est-ce qu'elle disait.... Ca voulait dire qu'il y en a beaucoup qui divorceraient si elles le pouvaient. Et les enfants le disent aussi. Par exemple pour I., quand elle dit que « Papa il tape très fort maman. Mais si elle a pas de travail, elle peut pas partir avec moi ». Et l'enfant ne le dirait pas si il n'y avait pas de soucis. Il y a eu déjà beaucoup d'endroits où il y a eu des interventions de la gendarmerie.

« Moi, je ne vais pas divorcer parce que je n'aurai plus mes enfants... ».

La maman de C., c'était ça, « Il me menace de prendre ma fille ». Elles ont peur de ça.

Les professionnelles peuvent être confrontées également à des situations de violence conjugale, qui rappelons-le, concernent bien toutes les femmes, qu'elles soient françaises ou étrangères. Mais ce cas souligne que, pour les femmes n'ayant pas la nationalité française, des menaces et des stratégies spécifiques peuvent être employées (destruction des papiers, par exemple), ce qui peut représenter une précarisation supplémentaire des femmes⁵ :

⁴ Sur les question de droit, voir les rapports récents cités en bibliographie ainsi que l'annexe.

⁵ Cette spécificité est rappelée par les derniers rapports sur les femmes immigrées et issues de l'immigration. Voir Annexes.

A : C'était une femme qui voulait travailler. Son mari ne voulait pas qu'elle aille travailler à l'extérieur. A un moment donné, elle a été assistante maternelle, pour pouvoir travailler tout en restant chez elle.

B : Pour la première fois, il y avait quelqu'un qui lui disait « Bah non, se faire battre, ça se fait pas ». Et petit à petit, il y a des choses qui se sont mises en place. Et puis un jour, elle s'est fait traiter de chien, et chien dans la culture turque et maghrébine, se faire traiter de chien c'est pire que tout. Et là, elle a pas accepté de se faire traiter de chien. Et il y a des choses et d'autres qui ont pu bouger. Elle a porté plainte contre son mari, qui a pris un mois de prison ferme et qui, dès le lendemain de sa sortie, a pu s'installer très confortablement dans sa maison avec son épouse et ses enfants, en profiter pour détruire tous ses papiers. Et petit à petit, avec un réseau, elle a pu ... elle a foutu le camp quoi. Elle a trouvé un foyer sur Mulhouse qui l'a hébergée avec ses enfants.

- Qui l'a aidé à faire tout ça ?

Je dirais qu'on l'a en partie aidée, moi je l'ai beaucoup... elle se confiait un petit peu à moi, je dirais que je l'ai confortée dans ce sens là, dans la mesure où pour elle, c'était insupportable.

Là encore, on constate que le rôle des professionnelles, « dans la mesure où c'est insupportable pour elles », est crucial, à la fois dans la conscience que peuvent avoir les femmes des difficultés ou des violences qu'elles subissent, mais aussi dans l'orientation vers des relais.

2.3. Le poids de la prise en charge des enfants et les aspirations des femmes

La forme de « pression » la plus vive sur les aspirations des femmes est pourtant aux yeux de certaines professionnelles la charge d'enfants ! La place des enfants est centrale, et tout se passe comme si le rôle de mère captait les aspirations des femmes. On s'aperçoit que les enfants deviennent difficiles à « gérer », dans un contexte fait de multiples contraintes :

Elles ont à la fois envie d'être des femmes modernes, dans la civilisation de consommation, de bouger, de faire des choses. Elles ont envie de faire de la gym, elles ont envie de se maquiller, de porter des tenues modernes et tout. Et puis quand on a trois petits bouts à la maison, avec justement un papa qui travaille pas forcément et – je sais pas trop d'ailleurs comme ça se passe dans la cellule familiale au niveau des relations du couple, mais je pense qu'elles sont mal par rapport à cela - il y a ce qu'elles ont envie de faire et ce qu'elles vivent. Et il n'y a aucune cohérence entre les deux choses. Ce qui ne veut pas dire qu'elles n'aiment pas leurs enfants mais elles ne s'épanouissent pas dans ce rôle de mère.

Les femmes n'en peuvent plus. Elles sont tiraillées entre plusieurs injonctions. Elles souhaitent qu'on prenne la relève :

Elles en parlent et je vois que dans leur rôle de maman, elles baissent un peu les bras. Elles viennent à l'accueil, elles ont souvent tendance à avoir envie que ce soit nous qui mettions des repères aux enfants, que ce soient nous qui... « Ben [l'éducatrice] elle va te gronder ». Elles ne s'investissent pas directement alors que dans la génération précédente ce n'était pas comme ç. Il y avait la maman avec son statut reconnu. Mais là moi je les sens débordées. Elles sont contentes de venir mais en même temps, elles aimeraient bien se poser là, dire « Prenez les enfants en charge et occupez- vous en ». Elles n'en peuvent plus.

Les mères, à nous de trouver des solutions pour elles, elles n'y arrivent plus. Le boulot, c'est vraiment important pour elles, mais le reste ne suit pas, les enfants sont tyranniques, et elles sont complètement débordées.

De nombreuses femmes ont des difficultés à « tenir » leurs enfants et le disent. Ils apparaissent comme un poids pour elles. Soulignons là encore, que ces constats concernent également les femmes « françaises de souche » :

On les accompagne de plus en plus maintenant. On se rend compte qu'elles veulent travailler. Donc elles s'acharnent à vouloir trouver un travail, souvent que des CDD. Mais bon, quand elles ont la chance de trouver un travail, on sent très vite que s'installe un mal être. J'ai le sentiment qu'elles ne sont pas aidées dans le milieu familial, que très vite elles sont dépassées par plein de problèmes, notamment par des problèmes d'éducation de leurs enfants.

L'explication donnée est encore une fois l'écart entre leurs aspirations et la réalité des conditions de vie, marquée notamment par la fonction de mère :

Ses enfants, elle ne les supportent plus parce qu'elle a envie de vivre. Elle a envie de vivre sa vie de femme. Maintenant sa fille, elle est en trop, j'ai envie de dire. On a beau lui dire « Votre fille, elle est super ».

Les périodes d'arrêt de travail salarié à la naissance d'un enfant, périodes qui sont sans doute autant motivées par l'envie de s'occuper des ses enfants, la précarité du travail et la recherche de valorisation sociale (en termes symboliques et financiers) peuvent être aussi l'occasion d'une perte de repères :

Elle s'est arrêtée de travailler, et dès qu'elle s'est arrêtée de travailler parce que cela ne lui convenait plus et qu'elle voulait se former et être dans un autre emploi, elle a eu une transition : les enfants, le mari. Et là, elle était gavée. Elle était dépassée. Et justement le travail, ça lui permettait de souffler, justement, se pouponner, quelque chose pour elle. Et elle découvre que depuis qu'elle ne bosse plus, elle est complètement dépassée.

Tout se passe comme si la perte d'emploi, compensée un temps par la joie que procure la maternité, mène au sentiment de dépendance. Cette dépendance apparaît comme mal vécu par de nombreuses femmes.

La précocité de la maternité semble renforcer le poids du rôle des mères face aux aspirations individuelles :

Ce sont des jeunes femmes qui ont souvent 24-25 ans et qui ont déjà 3, 4 enfants. On a l'impression qu'elles sont passées de la fin du collège au mariage, aux enfants et qu'il y a une partie de leur vie qu'elles n'ont pas eue le temps de vivre et qu'elles sont en attente. En même temps, il faut éduquer

le gamin il faut gérer le budget. Moi, j'ai l'impression qu'elles sont dépassées par l'ampleur de la tâche.

La maman de B, c'est vrai qu'elle n'allait pas très bien parce que enceinte du 3° ou 4°. Elle était vraiment très fatiguée. Elle trouvait pas d'appui et de soutien auprès de son mari, et je vous avais renvoyé les propos qu'elle avait tenus : « J'en ai marre, j'ai envie de mourir », des propos très durs. Ca se voyait qu'il n'y avait pas de soutien de la part de son mari.

Cette précocité associée à la répétition de maternité interroge les professionnelles :

Il y a ce côté paradoxal. Les gens sont là : « J'en peux plus, je les supporte plus, j'y arrive pas ». Ils sont complètement dépassés au niveau éducatif avec leurs enfants et ils n'arrêtent pas d'en refaire. Elles arrivent trois mois après, elles sont enceintes. Tous les jours, elles viennent, elles pleurent : « J'en peux plus je craque », et ils refont des enfants. Ca, c'est un truc que je ne m'explique pas, je comprends pas. La maman de B., elle avait un enfant, elle devait quitter son mari qui était violent avec elle etc, qui traînait dans les bars. Elle a fait un deuxième et elle est enceinte du troisième.

Cette contradiction apparaît pour beaucoup de professionnelles comme la source d'un désarroi profond qui peut se traduire par les signes de l'épuisement sinon de dépression.

Ainsi, beaucoup de femmes n'auraient pas choisi, comme c'est le cas dans les normes familiales contemporaines des familles de classe moyenne de faire des enfants si tôt ou de manière si rapprochée et de s'arrêter de travailler.

De nombreuses femmes apparaissent pour les professionnelles comme happés dans de multiples aspirations, qui, parce qu'elles « ne sont pas aidées » deviennent contradictoires. Aspiration à travailler, aspirations au loisir, aspiration à être une bonne mère deviennent contradictoires, quand il n'y a pas d'emploi, que ces emplois sont trop faiblement rémunérés, ou qu'ils sont très contraignants par leurs horaires, quand l'ensemble des tâches domestiques et éducatives reposent sur elles, quand les ressources les plus stables des ménages sont les allocations et les revenus minimums. A ces facteurs peuvent s'ajouter des pressions sans doute autant culturelles que sociales, de la part de la famille, du conjoint ou plus globalement du quartier. Certaines femmes peuvent en venir à percevoir le rôle de mère comme trop pesant, l'angle unique selon lequel elles sont perçues. Les commentaires sur les difficultés éducatives « des mères » les renvoient également à cette maternité omniprésente.

2.4. La complexité des situations des femmes immigrées et issues de l'immigration

Ce travail a été l'occasion de déployer la diversité des interprétations et l'importance de les rendre explicites pour comprendre l'articulation que les équipes peuvent faire entre les différents rôles des femmes dans notre société. Ainsi les difficultés présentées ci-dessus apparaissent à certaines professionnelles comme trop négatives. Les femmes sont heureuses dans leur maternité, s'y épanouissent et y trouvent là un statut que tout femme recherche. Cela est vrai et a été souligné également par des professionnelles. Il est clair que nombre de femmes souhaitent s'arrêter de travailler pour élever leurs enfants. Pour beaucoup également, le statut de mère est essentiel dans l'accession à la réalisation de soi en tant que femme.

A : J'essaye de me mettre dans un état d'esprit traditionnel, parce que la femme qui travaille c'est pas la même chose que la femme qui a 5-6 enfants qui a 40-45 ans , il y a des générations, il y a des niveaux très différents, parce que la culture, la femme qui a grandi ici, c'est pas du tout la femme qui vient du pays.

B : Ce que tu veux dire, c'est que les femmes maghrébines existent avant tout par leur statut de mère, et que c'est ce statut de mère qui leur permet d'avoir une vie sociale, alors que notre vie de femme et notre statut social ne dépend pas forcément de la fonction maternelle, c'est quelque chose qui est beaucoup plus séparé.

Certaines insistent sur la différence de génération et considèrent que pour les femmes françaises ont aujourd'hui 80 ans, la situation était semblable. L'argument temporel, s'il permet de relativiser le caractère parfois impérieux des « signes » d'intégration nécessaires et urgents, peut également confiner les femmes dans un autre temps, où elles n'ont pas spécialement envie de vivre. La situation des femmes immigrées aujourd'hui, même si elles viennent du monde rural, n'est pas identique à celles des femmes françaises à leur âge de 80 ans aujourd'hui. Les moyens de communications, le pluralité des appartenances, les mobilités, les normes du travail des femmes ne sont pas identiques en France et dans des pays d'immigration. Or ces femmes immigrées vivent bien en France, malgré la ségrégation dont est l'objet les quartiers d'habitat social.

La tentation est souvent grande de mettre dans le bain de la culture les aspirations des femmes immigrées, en nommant culturels des rôles qu'elles ne choisissent pas toujours mais au contraire refusent. Le statut de la mère comme unique réalisation de soi en tant que femme en est un exemple. Au pays aussi, les rapports entre les hommes et les femmes sont en pleine transformation. Surtout, le pays d'immigration n'est pas le pays d'origine car

imaginer que la culture du pays (telle qu'on l'a quitté) se pérennise est un leur : les rapports sociaux se transforment profondément partout.

La tentation est souvent grande également de ne voir dans la culture des parents ou du mari que des éléments susceptibles de faire violence aux femmes, en ignorant leurs valeurs familiales, leurs héritage, leurs conditions d'acculturation. Pour une jeune fille immigrée ou issue de l'immigration, respecter les vœux de sa famille peut avoir le même poids que respecter ses vœux personnels. Il s'agit donc d'écouter de manière attentive ce que disent les femmes, de comprendre la complexité des logiques qui les animent.

Dans l'analyse de la situation de ces femmes, un facteur essentiel réside dans les conditions sociales d'existences, marquées par le chômage et la précarité des emplois des hommes et des femmes et la discrimination forte dans l'accès au logement ou à l'emploi. La construction des équilibres familiaux nécessaires en situation d'immigration est ainsi rendue précaire, vulnérable.

Les femmes apparaissent dans ces conditions comme vivant difficilement une grande diversité de repères, qui se combinent et s'opposent souvent dans des conditions objectives de précarité. Les professionnels insistent à juste titre sur la pluralité des cultures auxquelles les femmes peuvent se référer. Ces multiples appartenances sont parfois difficiles à analyser pour eux, et on les comprend. Pour beaucoup de professionnelles, les femmes sont prises entre ces deux cultures, la culture du pays, ou celles des parents, et celles de la société française moyenne. L'identité en transformation peut vaciller. Et comme un jeu de balancier, des arguments « culturels », de plus en plus transformés en « religieux », peuvent être utilisés par ceux qui sont victimes de discriminations « culturelles ». Un témoignage peut illustrer ces phénomènes complexes même s'il n'est pas représentatif de toutes les femmes accueillies, bien sûr :

Un jour, U. elle était tellement mal qu'un jour elle avait dit, «Je n'ai plus de nationalité, je suis ni française ni marocaine, je suis musulmane, ma nationalité c'est mon foulard ». Elle s'était retranchée derrière quelque chose.

L'identité des femmes issues de l'immigration est difficile à trouver. Dans quelle mesure ces femmes peuvent s'autoriser une transmission culturelle, le fait de raconter leur trajectoire de migration ou celle de ses parents, expliquer leurs attentes et leurs façons de vivre. Comment développer une image positive de la famille ? Des injonctions contradictoires se présentent à elles. La demande faite aux femmes immigrées de parler en français à leurs enfants est un exemple d'injonction contradictoire. Si elles suivent cette injonction, elles ne « reconnaissent » plus leurs enfants, qui lui deviennent étrangers. On peut dès lors lui reprocher de ne pas « suivre » ses enfants.

Dans ce regard, le rôle de la maternité dans la représentation de l'identité féminine et de l'accomplissement de soi en tant que femme peut être en débat. De manière générale, n'y a-t-il pas une tendance à voir la fonction de mère comme encore plus « essentielle » dans la construction des femmes chez les femmes immigrées ou issues de l'immigration que chez les françaises « de souche » ?

La question a toute son importance dans les structures d'accueil, puisque l'interprétation des choix des femmes, leur rapport à la fonction de mère implicite ou explicite a lieu. Le regard porté sur les femmes en est la conséquence. Le soutien à l'accès à la citoyenneté des femmes par tous les acteurs demande également une analyse qui prend acte de la complexité.

La plupart des structures rencontrées ont été vivement intéressées par l'ouverture de ces questions. Elles témoignent plus ou moins précisément l'importance des autres sphères de la vie sociale des femmes et le besoin de soutien, d'information, parfois d'aide. Mais la complexité et la variété des situations des femmes, le manque d'échanges avec les autres acteurs du quartier amènent à rendre souvent implicites ces préoccupations.

Enfin, il faut sans doute penser la situation des femmes immigrées dans le rapport entre les hommes et les femmes dans l'espace public. Les quelques problématiques relevées donnent une place importante au foulard, qui pose question aux professionnelles.

La condition des femmes dans les quartiers politiques de la ville apparaît comme le sujet d'inquiétudes des républicains. Comme le soulignent Nacira Guénif-Souilamas et Eric Macé (2005), il faut éviter l'écueil dans lequel se précipitent nombre de tenants du respect des droits des femmes et de l'ordre républicains, qui consiste à approcher cette question en

construisant une opposition entre les femmes d'une part et les hommes de l'autre, notamment les « garçons arabes ». Si les femmes subissent des violences de la part de certains hommes, ces violences s'inscrivent bien dans des rapports plus larges de discrimination généralisée. La focalisation sur les rapports entre les hommes et les femmes permet, selon ces auteurs, de trouver un coupable. Le mode de désignation de ce coupable –le garçon arabe - s'inscrit dans la plus pure tradition coloniale qui consiste à voir dans les hommes des cités des êtres impossibles à civiliser, qui n'aspirent qu'au patriarcat et au machisme.⁶

De façon plus globale, il s'agit de penser la place des femmes et des hommes dans la conciliation entre le travail et la famille. Selon Eric Macé (2005) : « Si l'égalité existe en droit, c'est l'ensemble de l'organisation sociale du travail et de la sphère domestique qui demeure fondé sur une asymétrie entre les rôles sociaux masculins et féminins, de sorte que la volonté individuelle des femmes n'y peut rien changer et que tôt ou tard le piège se referme ». Si ce piège se referme facilement, c'est selon lui , parce qu'il y a une confusion profonde qui provient essentiellement d'un « pro-féminisme » qui valorise la conciliation travail-famille uniquement par les femmes et fait croire à toutes que cela est possible⁷ :

Dans la société française, si le patriarcat n'est plus une institution de droit, il reste que la division traditionnelle et hiérarchisée entre le masculin et le féminin persiste. Comme le souligne Eric Macé, (2005 : 38) : « Dans la mesure où aucune contrainte juridique et politique n'est à l'origine de ces situations d'asymétrie, il est très difficile de mettre ceci sur le compte d'une oppression organisée, dont d'y voir un enjeu d'action collective ».

⁶ Le fait de voir dans les hommes et plus spécialement dans les « garçons arabes » des coupables, des violeurs, occulte complètement le débat sur la conciliation emploi- vie de famille des hommes et des femmes, sur les discriminations dont sont l'objet les « indigènes » des quartiers. En opposant les femmes et les hommes, le risque est de faire croire qu'il y a une réelle opposition entre eux, que les femmes doivent gagner sur des hommes machistes. Si les violences situées doivent être condamnées, généraliser des rapports entre groupes comme s'opposant dans leurs niveau d'aspiration aux valeurs de la républiques (les femmes s'y conformant, les hommes étant attachés à des valeurs archaïques) conduit à des renforcer la séparation entre les genres (Gunéif-Souilamas et Macé, 2005)

⁷ « Et la cause principale de ceci, outre le sexisme et l'antiféminisme, c'est bien le néo-féminisme « pro-femme » et sa traduction dans les magazines féminins qui ont conduit les femmes à vouloir concilier l'inconciliable : à la fois la participation au monde public tel qu'il a été défini par les hommes, et la réappropriation d'une sphère privée, maternelle et domestique telle qu'elle devrait être en régime d'égalité, entre nouvelle masculinité et une féminité authentique. Or, si les femmes ont gagné en autonomie professionnelle, sexuelle et familiale, elles sont confrontées à l'inertie des rôles sociaux sexués qui leur font supporter plus que les hommes la « double journée » des tâches domestique et éducatives – de sorte que devant (et elles seules) « concilier » leur vie professionnelle et leur vie familiale, elles se mettent en position de faiblesse, du fait de leur moindre disponibilité à l'entreprise, vis-à-vis des employeurs, qui intègrent nécessairement cette dimension sexuée dans la gestion des carrières de leurs employés et collaborateurs. »

Les processus qui dès lors peuvent conduire les femmes à s'éloigner de l'emploi sont insidieux :

« Ce qui se joue ensuite est plus insidieux : dans un monde hyper-individualiste, compétitif, précaire et solitaire, l'amour, la conjugalité et la famille peuvent être considérés comme un espace interpersonnel désirable parce que désintéressé, purement relationnel et affectif. Dès lors « par amour » ou par « désir d'enfants », de décisions sont prises , des choix sont effectués, des routines sont mises en place, qui le plus souvent, reproduisent par inertie la division traditionnelle et hiérarchisée entre le masculin et le féminin. Le décalage est donc complet entre le sentiment d'autonomie personnelle et de choix de style de vie qu'éprouvent les femmes – en particulier les jeunes femmes- et les pièges insidieux d'une organisation collective du travail et de la vie domestique qui conduit à reproduire collectivement des situations publiques et privées asymétriques » (Gunéif-Souilamas et Macé, 2005 : 35).

Il semble probable que plus les conditions de vie sont précaires, plus ces processus sont profonds.

DEUXIEME PARTIE : LES LIEUX D'ACCUEIL COMME LIEUX D'EXPRESSION ET DE SOUTIEN POUR LES FEMMES ?

2.1. Accueillir la parole des femmes : soutien quotidien et questionnement

Des conditions générales propres à la rencontre entre mères et professionnelles, caractérisées par un lien régulier et interpersonnel font émerger des besoins d'expression et de soutien.

- Besoin de s'exprimer en tant que femmes et non seulement en tant que mère
- Besoin manifeste d'aide ou de soutien pour une situation difficile, qu'elle soit liée à l'emploi ou à d'autres difficultés.

En fait, il apparaît, souvent de manière implicite et non formalisée, que les structures jouent un rôle d'accompagnement de la trajectoire de ces femmes. Les professionnelles les écoutent, peuvent les rassurer, les encourager, demander des nouvelles, donner occasionnellement des conseils. Malgré la force des normes qui contraignent les femmes à se présenter parfois uniquement comme « bonne mère », les relations de confiance dans la durée, le contexte social dans lequel vivent les femmes amènent les professionnels à être témoins de leurs stratégies et de leurs aspirations, comme on l'a vu dans la partie précédente.

Des fois, moi, je leur dis, quand elles me disent « Je travaille pas », je leur dis « Mais c'est aussi important de vous trouver en tant que femme, même si vous ne travaillez pas, d'amener votre enfant et de prendre du temps pour vous ». Et ça, des fois, elles ont du mal. Je leur dis souvent que c'est pour l'enfant, pour elle et pour le couple.

La liberté de parole des femmes amène plus ou moins fréquemment les échanges sur un terrain qui dépasse celui de la parentalité.

Quand elles obtiennent un stage, ou un examen elles nous le disent, elles sont contentes : « Ca y'est, j'ai réussi ». On est leur famille, on fait partie de leur famille, elles nous disent « Ca y'est, j'ai un stage ».

On remarque que la capacité d'expression dépend beaucoup de relations personnalisées, sur la durée. Dans ce cadre de construction lente de la confiance, les femmes peuvent parler en tant que femmes. Ce rôle est peu visible et peu mis en valeur. Pour de nombreuses femmes, les structures d'accueil sont un des seuls espaces où elles peuvent s'exprimer en tant que femme.

Ces rôles plus ou moins formels, plus ou moins importants, plus ou moins explicites ne sont pas sans poser de nombreuses questions aux professionnelles. Comment les structures parviennent à répondre, à se positionner ? Quel rôle peuvent-elles ou entendent-elles jouer ? Quelles difficultés rencontrent-elles ?

1.2. Questionnement et limites

L'expression des mères en tant que femmes et le rôle qu'elles peuvent attribuer de façon informelles aux professionnelles ou que les professionnelles jouent parce qu'ils accueillent des parent pose la question des limites de l'écoute et du conseil.

Et alors nous qu'est-ce qu'on peut faire des paroles des femmes qui nous donnent à attendre qu'elles ont des envies qu'elles ne peuvent pas réaliser, des envies de travail des envies de liberté, de venir ici ?

Les professionnelles ont parfois le sentiment d'être exposées à des histoires intimes dont elles ne savent plus quoi faire. Cela « déborde » est le terme utilisé très souvent, par toutes les structures, y compris les lieux d'accueil Enfants-Parents :

Ici, dans la structure, comme on fait un accueil du lien mère-enfant, on a bien perçu que quand les femmes viennent, ça déborde. Et elles parlent de leurs difficultés à elles. On s'est demandé jusqu'où on pouvait aller dans ce sens là, puisque finalement, on est pas là pour ça, on est là pour les soutenir dans leur rôle maternel. Il y a eu souvent des discussions en équipe, parce que ça débordait beaucoup beaucoup beaucoup.

Jusqu'où écouter la vie des femmes ?

A cette question s'en ajoutent d'autres. Pour certaines structures, notamment les multi-accueils, les professionnels évoquent des difficultés matérielles à accueillir dans de bonnes conditions des situations exprimées, notamment celles qui sont les plus douloureuses et intimes. Il s'agit d'abord de difficultés pratiques, de temps et d'espace disponible pour écouter et échanger avec les femmes. Les professionnelles accueillent beaucoup de parents qui viennent chercher en même temps leurs enfants. La présence d'autres parents, l'obligation de s'occuper des enfants ne permettent souvent d'être aussi disponible autant qu'elles le souhaiteraient. Il s'ensuit que c'est souvent entre deux portes que les femmes dialoguent avec les professionnelles de sujets parfois graves :

On trouve que c'est vraiment dit sur le pas de porte. Parfois, je trouve que c'est tellement intime qu'il ne faudrait pas que ça se dise au milieu du groupe d'enfants.

Et c'est verbalisé n'importe où. Avant il y avait une retenue. C'est peut être bien, ça veut dire que les gens cherchent de l'aide.

Il est parfois « nerveusement » difficile aux professionnelles de répondre à toutes les demandes et de « gérer » l'expression de la souffrance dans des conditions propres aux structures collectives (temps, espace, présence des enfants et d'autres parents):

Quand on voit à quelque point les parents demandent, nerveusement, c'est difficile. Moi, je sais que c'est quelque chose. J'avais eu du mal au début parce que, nerveusement, on peut sortir ici la tête gonflée à bloc. Après, il faut faire un choix. Avec le temps, j'accorde peut être plus de temps aux parents de la fin de journée, vers 18H - 18H30. On a moins d'enfants, on est plus disponible, en sachant qu'on espère avoir passé une journée avant avec pas trop de pleurs, tout ce qu'on veut. Il faut aussi que le prof soit disponible nerveusement.

Dans les situations douloureuses qui peuvent être exprimées, les professionnelles se sentent parfois démunies. Elles peuvent estimer qu'elles n'ont pas les compétences pour écouter ce type de récit et répondre efficacement. Ces situations extrêmes peuvent s'opposer, selon certaines, à l'accueil de l'enfant.

Si on va très loin dans cette écoute que les mères nous demandent pour exprimer leurs difficultés de vie, de femme, à un moment donné, où est la place de l'enfant ? On arrive plus à gérer la place de l'enfant parce qu'on est mobilisé par les besoins de ces mères de parler de leur place de femme.

L'interrogation peut concerner l'identité des missions des professionnelles :

Et ça pose la question des limites de notre travail. Jusqu'où on peut aller dans notre écoute ? Ça pose des questions à un moment donné. Qu'est-ce qu'on fait de cette écoute ? On peut pas jouer les psy non plus.

Parfois c'est dur à recevoir, je trouve qu'on en reçoit de plus en plus. Mais pas que les femmes issues de l'immigration. On parle de tout. Parfois on dit notre rôle d'éduc, il s'arrête quelque part. Et quand on disait, il faut passer le relais, alors on demande à la puéricultrice parce qu'elle est plus disponible et parfois on va aussi au-delà, psychologue, cam's⁸.

Mais d'un autre côté, les professionnelles insistent sur l'importance de leur rôle et du dialogue avec les femmes. Ainsi, elles soulignent que si le relais est « trop vite passé », les femmes ne s'exprimeraient plus, car c'est bien parce qu'elles ont noué des relations de confiance avec une professionnelle que les femmes s'autorisent à s'exprimer ainsi sur des sujets intimes.

De la même façon, les professionnelles insistent sur le fait que les conditions d'accueil de cette parole (espace et temps restreint, présence d'enfants...) restreignent les capacités

d'expression des femmes. Ainsi, une part des professionnelles constatent que les femmes s'expriment très peu sur leur vie personnelle, sur leurs difficultés, du fait de la présence des autres femmes.

Il suffit qu'il y ait d'autres parents et elles n'osent plus, en plus il y a les groupes d'enfants.

Difficile de discuter dans des conditions favorables....

Pour d'autres, c'est la rumeur, omniprésente dans le quartier, qui restreint la parole. Certaines professionnelles sont frustrés par les conditions dans lesquelles elles peuvent accueillir les parents et échanger avec eux. Dans les structures collectives, elles mettent en avant le manque de temps d'écoute et de disponibilité, le manque de temps pour construire des réponses adaptées. Certaines professionnelles ont fait l'expérience de modalités d'accueil qui permettaient une disponibilité beaucoup plus importante et un soutien sans doute plus développé en multi-accueil :

Dans une halte-garderie toute simple, dans un quartier où il y avait une forte proportion de familles issues de l'immigration et des familles très défavorisées, nous étions une halte-garderie mais la porte était ouverte. C'est à dire que les gens venaient quand ils avaient besoin de venir et on continuait à s'occuper des enfants. Les mamans étaient toujours là. On s'est rendu compte combien ces femmes étaient capables de prendre des initiatives dans certains domaines, ou qu'elles découvraient des choses. Nous faisons des ateliers, et c'était aussi un échange, de leurs savoirs et des nôtres. (...) On en profité. (...) On se connaissait bien, on se respectait.

On retrouve cette disponibilité dans les lieux d'accueil Enfants parents et dans les temps d'activité mères-enfants que peuvent organiser des écoles, des halte-garderie ou des lieux d'accueil enfants parents. Mais dans l'exemple cité, la participation des familles était « structurelle », semblable à celle des crèches parentales.

Pour répondre aux observations faites jusqu'ici, les structures interrogées ont également tenté de formaliser leur positionnement et leurs méthodes.

2. Vers une formalisation du rôle de soutien et de relais des mères en tant que femmes

Nous tenterons dans cette partie de mettre en valeur les réflexions, les modes de réponses aux questionnements évoqués ci-dessus.

2.1. Prendre en compte les mères en tant que femme dans l'accompagnement des mères

⁸ Centre d'action Médico sociale précoce. Elles peuvent y rencontrer des psychologues.

Penser l'articulation entre les différents rôles, aspirations et contraintes des femmes en rapport avec la maternité apparaît comme un enjeu essentiel. Séparer de façon analytique femmes et mère peut donc avoir un impact sur le regard que portent les professionnelles sur les mères. On a vu que la présence de mères qui s'expriment en tant que femme peut questionner profondément les équipes :

Dans les lieux d'accueil Enfants-Parents, nous sommes censés accueillir des mères. Mais ces mères sont aussi des femmes et tous les jours, on est bien obligé de prendre en compte cette réalité.

Moi j'inverserai même le sens, ce sont avant tout des femmes qui sont aussi des mères.

La question c'est de savoir pourquoi ces femmes, qui sont devenues des mères, ont des difficultés à être des femmes. Parce que nous, c'est ce qu'on voit dans le lieu. C'est des femmes qui sont mères et qui ont du mal à faire exister en elle leur fonction de femme.

Distinguer les rôles s'inscrit dans une compréhension globale de l'individu. La parentalité ne peut se réduire à la prise en compte de l'unique dimension maternelle :

Si je pense que, à un moment donné, on a été amené à réfléchir à cette problématique-là – devons nous prendre en compte la parole, la vie des femmes dans notre structure ? -, il me semble que le consensus de réponse a été de dire oui. Pour prendre en compte la place de ces femmes en tant que mères, il faut aussi prendre en compte les autres questions qui se posent à elles en tant que femmes. Parce que pour être mère, il faut aussi être une femme et on ne peut pas séparer les choses. Pour vivre dans sa maternité, il faut être au clair avec sa féminité, il faut être bien dans sa peau.

Pour accomplir un « travail » avec les mères, il est parfois nécessaire d'écouter de manière approfondie les attentes des femmes :

A propos de la maman de U., tu avais vraiment passé beaucoup de temps seule à seule pour entendre sa souffrance et pour parler. Et pourtant au départ, c'était un petit garçon autiste, qui posait problème. Mais ça n'avait pas de sens de lui parler de son fils alors qu'elle vivait des choses terribles et qu'elle avait besoin d'en parler dans sa langue maternelle.

La parentalité passe alors par une attention à toutes les autres dimensions de l'insertion des femmes :

Il n'empêche que cette femme-là, lors de la classe de mer, elle a été amenée à partager avec nous l'importance d'avoir une vie sociale, - parler français, trouver un travail - pour pouvoir continuer à être la mère de cet enfant. Et à un certain moment, pour pouvoir assumer sa place de mère, pendant un certain temps, c'est quand même autour de cela que les questions se posaient pour elles lorsqu'elle venait ici. C'est à dire que pour pouvoir assumer sa place de mère et l'éducation de son enfant, l'urgence pour elle était d'apprendre le français, de prendre confiance dans cette société où elle vit, et de trouver un travail. C'était les questions urgentes.

L'exemple de l'accompagnement de G. par cette structure montre bien l'articulation entre condition féminine et maternité comme condition indispensable d'un équilibre.

A : On prend G., maman kurde dans une situation assez précaire...

B : Oh mais elle est là depuis 20 ans.

A : C'est une famille très pauvre, et cette femme, elle se débat pour pouvoir accompagner ses enfants aussi dans leurs apprentissages de la vie en France. Et bien au début, - ça fait 6 ans qu'on la connaît -, elle ne parlait pas un mot de français, elle était complètement démunie. Et au fur et à mesure ici, elle a exprimé ses difficultés et le besoin pour elle d'être reconnue. Pour elle, ce qui s'est joué ici, c'est reconnaître sa capacité à être autre chose qu'une mère, voilà.

Le dialogue se poursuit au sein de l'équipe. Il concerne également la question des spécificités éventuelles des femmes immigrées :

B : Et ça c'est pas spécifique des femmes immigrées, je veux dire, toute femme... On est un être humain, après on est sexué, on est femme...

A : Il n'empêche que pour elle, la première question à soulever c'était la question de la langue. Parce que cette femme, pour s'exprimer sur ses difficultés il a bien fallu qu'elle apprenne le français. Elle avait compris que pour avancer sur sa route, il fallait qu'elle investisse. Il y avait un désir au départ de se venger d'une éducation : le papa, la maman ils l'ont mis à la ferme avec les vaches et les animaux et « Moi toujours travailler, travailler, jamais à l'école ».

C : Il y avait une colère

D : Désir de se venger ; et d'exister. D'être autre chose que la mère de cet enfant et d'être battue, si on a bien compris. Et ici, elle arrivait à dire autre chose ...

Le dialogue se poursuit sur l'importance des relais :

A : Donc, on lui a parlé du centre socio-culturel et un jour elle est allée s'inscrire tout seule. Et maintenant, elle parle et c'est elle qui explique aux autres copines les patrons français quand elles cherchent du travail. C'est tout de même fabuleux.

C : Et maintenant elle a trouvé un travail

La fin de cet échange concernant cette femme insiste à nouveau sur l'importance pour certaines femmes de parler d'elles-mêmes avant toute chose :

A : Et un jour, elle avait tellement de souffrance d'argent, elle avait des difficultés d'argent. Son mari... elle a dit un jour : « Maintenant on s'assoit et on parle ». Elle a pas dit : « Je vais jouer avec mon enfant, apportez-moi un mémoire », elle a dit : « Maintenant on parle », alors on s'est assises et on a parlé.

Le lieu d'accueil, en reconnaissant les aspirations des femmes, leurs besoins, en les accompagnant dans leur trajectoires, parvient à jouer un rôle crucial dans leur insertion sociale, leur équilibre psychologique et leur accès à la citoyenneté.

2.2. Des solutions en interne

Des solutions peuvent d'abord être trouvées en interne. Dans le cas d'un multi-accueil, deux modalités sont présentes dans ce lieu. Tout d'abord, la présence d'une puéricultrice, qui accueille les parents dans un cadre confidentiel, permet de prendre le relais des professionnelles, de se rendre disponible pour les parents qui souhaitent échanger. Ensuite, des permanences de psychologue, deux fois par semaine, au sein même de la structure, ont été mises en place. De nombreuses femmes se voient proposées de s'y rendre, lorsque les professionnelles observent une situation particulièrement douloureuse. Ce sont là des modalités de soutien tout à fait intéressantes. On a vu en effet, combien les femmes peuvent être démunies dans la conciliation entre leur vie personnelle et l'accueil de leur enfant.

Certaines structures ont créé des espaces de parole en interne, uniquement pour les parents (sans les enfants). Dans un Lieu d'accueil Enfant Parent rencontré, deux types de constats sont à l'origine de la création d'un temps spécifique entre adultes. Le premier constat relève d'une volonté de rendre accessible le lieu à tous :

On a le mercredi matin de 9h30-11h30, c'est des petits déjeuners-rencontre ouverts à tout adulte, parce que le mercredi matin, les enfants ont école. Et il n'y avait pas trop de personnes. Donc, à un moment donné, on a décidé d'ouvrir à tous. C'est plus un temps de discussion où les adultes peuvent venir sans les enfants, ou d'autres personnes qui n'ont peut être plus d'enfants en bas âge... parce qu'il avait aussi une curiosité par rapport à ce lieu.

Le second constat soulève le besoin de sociabilité de femme dans le lieu, besoin qui peut envahir l'ensemble du fonctionnement du lieu d'accueil, comme on l'a vu :

Ca fait aussi partie du constat que les mères souvent se prenaient beaucoup de temps pour elles, pour bavarder, quelque chose comme ça de l'ordre de l'intime, et donc elles se posaient souvent à discuter. L'enfant était un peu peut être écarté, - le lieu le permet; il est là aussi pour ça. On s'était dit que peut être en favorisant des temps plus où elles pouvaient se rencontrer exclusivement pour parler de leurs préoccupations, de leurs interrogations... Alors, on a on a créé ces temps pour cela. Au début, on avait essayé de mettre en place quelques petits thèmes, mais c'est vrai que très vite, on s'est rendu compte que ce qui les intéressait surtout, c'était de venir prendre un café, échanger de tout...

En effet, la mise en place de ces espaces permet une autre forme d'expression. Les femmes s'y exprimeront plus en tant que femmes. Des aspects de la vie des femmes, longtemps tus, se révèlent :

J'ai souvenir d'une famille qui venait comme ça très longtemps dans le semaine avec les enfants. Après, elle a commencé à venir toute seule ou avec la plus petite le mercredi matin. Et il y a des choses plus intimes, voire plus graves concernant sa vie qui sont sorties. Ça permet aussi, parce qu'on ne dit pas des fois les mêmes choses de sa vie quand les enfants sont là, c'est un temps plus pour elle ...

- Et en l'occurrence cette femme, qu'est-ce qu'il apparaissait qui n'était pas apparu avant ?

B : C'était des gros problèmes conjugaux, qu'elle se faisait battre. Et c'est vrai qu'au quotidien, ce n'était pas perceptible. Quand elle venait avec les enfants, elle était très axée sur les enfants.

A : C'était même très idéalisé, parce qu'elle avait une charmante petite maison, à l'entrée du quartier. Elle nous racontait qu'elle partait en vacances avec son mari. Elle montrait des photos très charmantes. Et un jour, je me rappelle, ça a démarré le mercredi, elle achetait souvent des petites fringues sur le marché et elle venait les essayer aux toilettes pour voir si ça allait ou les échanger, et je lui avais posé la question « Oh bah tiens, plus de toilette, plus de... » . Elle était devenue comme ça. « Oh non ça sert à rien ». Et puis, en fait, la discussion a abouti que c'était son mari qui la freinait et à partir de là il y a des choses qui sont lâchées.

L'accueillante évoque ici également une autre modalité de réponse de cette structure : une disponibilité, une ouverture de la structure pendant les temps où l'accueillante prépare, organise et effectue la gestion du lieu. Les femmes savent qu'elles pourront y rencontrer la responsable et échanger de façon informelle avec elles. Cette proximité permet à celles qui ne s'exprimeraient pas de le faire. Ce caractère informel et duelle de la relation répond, pour la structure à des besoins dont nous avons souligné la prégnance : besoin d'intimité, de contacts informels, de confiance pour des femmes qui sont parfois dans des situations particulièrement difficiles à exprimer.

D'autres modalités d'expression sont ainsi expérimentées par les structures. Ils montrent l'importance de la construction de relations de proximité. C'est souvent cette importance qui justifie la création d'espaces de parole « en interne ».

Ainsi, dans un lieu d'accueil Enfants-Parents, les femmes ont demandé que les cours de français soient dispensés au sein même du lieu d'accueil Enfants-Parents :

Elles nous l'on demandé, c'est beaucoup demandé. Mais c'est difficile de répondre à cela, parce qu'on est là pour les projeter vers l'extérieur. Donc, si on fait tout ici, à la maison, on les enferme. Donc, ce n'est pas une bonne réponse. Mais en même temps, celles qui nous demandent cela, elles disent « On commence ici, parce qu'au moins les maris, ils nous laisseraient venir » et on a jamais pu trancher.

Une modalité intermédiaire a été trouvée pendant une période :

Il y a eu des cours hors des heures d'accueil par quelqu'un d'extérieur. C'était une utilisation du local.

Par rapport à cette demande d'alphabétisation des mères dans la structure, j'avais essayé quand même, on en avait parlé en équipe, on avait essayé de concrétiser quelque chose dans le cadre du partenariat avec le centre socio-culturel. On se disait qu'effectivement, l'idéal, c'était de faire venir un intervenant du centre socio-culturel ici, qui pourrait amorcer quelque chose, pour qu'on puisse ensuite envisager le travail de relais. Mais ça n'a pas pu se faire faute de moyens, de personnel, c'est à dire qu'au centre même, ils n'avaient pas assez de bénévoles.

On constate que les structures peuvent être prises entre des enjeux différents, difficiles à démêler. D'un côté, la proximité et la confiance avec les femmes permettraient de réaliser nombre de leurs aspirations « en interne » et répondre ici à l'enjeu considérable et souvent sous-estimé de l'apprentissage du français pour les femmes immigrées, de l'autre, la sectorisation des missions ainsi que les objectifs des lieux amènent à externaliser ce type d'action. Mais il faut alors que les relais soient fiables et durables.

Nous avons souligné dans la première partie l'importance de l'organisation d'activités culturelles au sens large avec les parents et les enfants. Si elles n'apparaissent pas à proprement parlé comme des « solutions » élaborées suite à des constats concernant la parole des femmes, elles sont des lieux d'articulation entre la condition maternelle et la condition féminine qu'il s'agit de mettre en valeur. L'ouverture au monde extérieure, à la rencontre avec d'autres parents, à travers des actions variées, reste un pilier essentiel de la construction d'une mixité sociale, d'un accès à la citoyenneté des femmes. Nous avons évoqué la diversité des actions. Décrivons plus en détail les activités menées en partenariat entre une école et le lieu d'accueil Enfants-Parents, intégré lui-même un à centre socio-culturel. Les activités sont nombreuses. Voici quelques exemples d'actions réalisés conjointement par une école et un lieu d'accueil Enfants-Parents :

- soirées « femmes » pendant le ramadan au lieu d'accueil
- cours d'alphabétisation
- Accompagnement à la scolarité.
- Jardin littéraires : activités mensuelles (décomposées ainsi : de 13H30 à 14H : Animation pour parents et enfants, de 14H à 15H30 : Ateliers parents, de 15H30 à 16H : Moments conviviaux)
- sorties musées
- Petits déjeuners information, tous les deux mois
- un repas interculturel réalisé par les femmes du quartier (un vendredi par mois)...

Dans un lieu d'accueil Enfants-Parents :

- des activités de rencontre et de création autour d'un thème choisi sur l'année, qui donne lieu à la fabrication de supports divers d'expression (photo-langage, maisons d'expression...)
- des ateliers créatifs enfants-parents (arts plastiques)
- des ateliers cuisine
- des goûters collectifs

- des fêtes (nouvel an chinois, fête de l'Aïd, fête des papas, fête de la rencontre, fête de Noël...)
- anniversaires des enfants
- moment contes...

Ces listes ne sont pas exhaustives. Ces activités apparaissent comme des lieux d'échange entre les femmes, d'ouverture vers l'extérieur et de mise en valeur de leurs savoir-faire. Dans ce cadre, on pourrait imaginer des actions valorisant l'histoire des femmes et leur place de citoyenne dans le quartier.

2.3. Des relais externes

Le rôle de relais est, en ce qui concerne les lieux d'accueil Enfants-Parents, au cœur de leur projet, avec la notion d'espace intermédiaire. Nous ne développerons pas l'ensemble des rôles d'interface avec les institutions ici. Nous insisterons sur ceux qui concernent particulièrement la condition des femmes.

Il apparaît que les structures interrogées jouent souvent ce rôle, qui peut se traduire dans l'indication de lieux d'information et de soutien possible sur le quartier.

Pour les primo-arrivantes, le rôle de relais est souvent effectué, mais surtout vers des acteurs du domaine de l'enfance et de la parentalité :

Ce qu'on fait régulièrement, ces dames qui arrivent qui ont des soucis déjà de langue, on les oriente vers les PMI, la puéricultrice de secteur, des personnes qui sont aptes à les aider ou des assistantes sociales qui peuvent les aider. Si elles se plaignent d'un logement insalubre ou de froid, ou elles manquent de vêtement, on en parle à notre direction et on les oriente vers les puéricultrices de secteur, au niveau de l'habillement de leurs enfants. S'il n'y a pas d'argent, pour les nourrir...

Il arrive que ce soit vers des relais concernant directement la vie des femmes :

On envoie quand on sent que les femmes sont complètement perdues, qu'elles ne savent pas à quoi se raccrocher. Là, on les envoie au Cediff⁹ parce que c'est un organisme qui s'occupe essentiellement des femmes. Il y a la maman de H., qui a un gros souci avec sa grande fille. On les dirige vers le Cedif. Horia, elle nous connaît, quand on envoie quelqu'un.

L'antenne du Centre d'information au Droit des femmes est situé dans le même quartier que le mutli-accueil. Cette proximité géographique est souvent un atout pour un travail en partenariat. Ce centre réalise des cours de français et des groupes de paroles de femmes.

⁹ CIDF-CEDIFF (Centre d'Information Droits Femmes Familles Haut-Rhin)

Elle a une antenne sur le quartier. Elles vont plus facilement sur le quartier que si vous les envoyez au centre ville. Et quand on les envoie vers quelqu'un de précis, c'est aussi plus facile. Elle fait des groupes de parole.

Manifestement, les deux acteurs forment une complémentarité, qui pourrait être développée :

Elle me disait : « Quand nous, on accueille l'enfant, les femmes, elles, sont libres pour des cours de français. Et pour que nous au cediff, on puisse s'occuper d'elles en tant que femmes, si vous prenez l'enfant à la structure, moi je peux travailler avec les mères, mais pas les mères en tant que mères, mais les mères en tant que femmes ». Alors, soit pour faire des cours de français pour pouvoir être un peu autonome, pour chercher un petit boulot. Mais des fois, ça va même pas jusqu'au boulot, c'est vraiment les libérer de leurs nombreux enfants. Alors il y a ceux qui vont à l'école, ça les libère déjà et il y a les petits qui restent quoi.

Les structures de la petite enfance construisent peut être plus « naturellement » des partenariats avec les acteurs proches de leur champ d'action habituel (PMI, CAMS, psychologues). Mais, les activités de parole, de recherche d'emploi, d'apprentissage de la langue sont essentielles et le partenariat avec les acteurs de l'insertion, comme on le voit dans le témoignage de la structure ci-dessus est essentiel. Il apparaît pourtant que les relations entre les autres structures (emploi, insertion, centre d'information au droit des femmes, associations de femmes....) et les structures d'accueil sont peu nombreuses. L'interconnaissance entre les acteurs de terrain, dans l'objectif de partager des observations, dans le respect de l'intimité des personnes, dans l'objectif de construire des ponts et des actions communes apparaît comme essentiel.

Ce partenariat permettrait de donner aussi aux professionnels de l'enfance et aux autres acteurs de l'insertion des analyses plus fines en terme d'articulation entre maternité, responsabilités éducatives et condition des femmes. Une interconnaissance approfondie permettrait pour chacun de faire, lorsque les femmes le souhaitent, des relais à la fois appropriés et en lesquels les femmes puissent avoir confiance. Enfin, cette interconnaissance permettrait de construire ensemble des actions innovantes, dans l'un ou l'autre espace.

Pourquoi pas en reprenant cette histoire de gâteau de parents qu'ils veulent absolument ramener [lors d'un fête organisé dans la structure]. On discute autour de ça et pourquoi pas avec la présence de quelqu'un du Cediff, de détacher une personne, ça pourrait être une idée.

Les structures ont peu insisté sur le rôle possible d'information en interne sur l'ensemble des ressources qui peuvent soutenir les femmes dans leurs démarches. Une professionnelle le souligne :

Ce qui marche le mieux, c'est d'avoir des documents. Soit des pubs, quelque chose qu'on dépose et que les gens prennent quand ils ont besoin.

Il y aurait sans doute une connaissance des relais sur le versant de la condition des femmes à développer.

Un accompagnement individuel vers des relais externes

Nous venons d'évoquer l'importance de l'interconnaissance dans les relais vers des ressources extérieurs. Insistons sur ce point. Une modalité tout à fait intéressante consiste à accompagner les personnes en téléphonant à un relais de sa connaissance ou accompagnant physiquement une femme vers la ressource en question.

Ca m'est déjà arrivé, quand une maman était en difficulté, de prendre le téléphone avec elle, d'être dans le bureau et que j'appelle, que je passe le coup de fil. Et après, les gens ont plus de facilité à faire la démarche, puisqu'il y a eu un premier contact.

Suivons l'exemple de Madame I, accueillie dans un lieu d'accueil Enfants-Parents. Ayant arrêté son emploi, elle a eu une période de transition. Cette période de recherche d'un autre emploi s'est interrompue du fait de l'arrivée d'un premier enfant. Progressivement, elle a souhaité rechercher du travail.

Ca partait du Lieu d'accueil. Il y a eu un échange. Elle est débordée par ses enfants. Elle n'est pas satisfaite de sa vie de femme. Elle se trouvait mieux quand elle travaillait, elle se sentait mieux. Et, nous on l'a conduite vers ce centre de ressource et là, elle est accompagnée par quelqu'un d'autre.

La position particulière de ce Lieu d'accueil, qui fait partie d'un centre socio-culturel rend peut être plus facile l'interconnaissance avec le pôle ressource de cette structure. Ce pôle est clairement identifié comme une ressource extérieure identifié par en l'occurrence par une personne physique. La relation entre l'accueillante et la ressource extérieure est ici personnalisée : « Je l'ai présentée à Zara et je l'ai accompagnée au centre de ressource ». Les relations d'interconnaissance représentent un atout crucial dans la formation des relais. Plusieurs éléments montrent l'efficacité de la démarche : le fait que l'accueillante connaisse personnellement le relais, qu'elle sache précisément ses modalités d'action.

Les contacts informels restent nombreux, même en dehors du LAEP ou lorsque les parents ne viennent plus régulièrement dans le lieu :

L'autre jour je l'ai croisée. C'était la période du ramadan. Elle me dit je lâche pas le morceau, elle était sur Internet, en train de faire un CV, d'apprendre à faire des lettres de motivation avec l'aide de Zara, qui s'occupe de ce pôle ressources.

En fin de compte, les professionnelles observent l'importance de tisser un réseau autour et pour ces femmes.

Jouer le rôle de relais est essentiel, mais il faut le voir comme un processus autant qu'un acte. Les professionnelles insistent sur l'importance cruciale de la construction d'un soutien, d'un accompagnement dans le temps, dont un des éléments semble être la confiance progressive en la possibilité d'une alternative, travailler par exemple. Cette confiance progressive est étayée par la confiance, construite par le lieu d'accueil, dans les autres acteurs du quartier.

Je pense qu'elles ont besoin de tisser un réseau où elles se sentent comprises confortées dans leur démarche, où il y a des gens qui les soutiennent mais il y a d'abord eu un contact avant, plus informel. Parce qu'avant de se lâcher comme ça, et dire j'ai envie de bosser, j'en ai marre - maison, mari - j'ai envie d'être un peu indépendante et m'assumer autrement, ça passe d'abord, en tout cas, dans une vie de quartier.

Ce mode d'intervention, caractérisé par une relation interpersonnelle informelle, s'appuyant sur une vie de quartier, développé par les lieux d'accueil Enfants-Parents interrogés s'adapte en fait aux aspirations, mais aussi à toutes sortes de freins et d'appréhensions des femmes. Ne pas « intervenir », ou ne pas souhaiter intervenir à la place des femmes, mais les suivre à leur rythme dans leur aspiration, à partir de leur initiative, et leur proposer un réseau « personnalisé ».

Conclusion

Les structures d'accueil sont parmi les premières institutions que les femmes peuvent fréquenter de manière régulière, un des premiers points de contacts avec les institutions. C'est là un rôle pivot central dans l'intégration des personnes. Les structures de la petite enfance présentent quatre critères qui peuvent permettre l'expression de femmes qui, notamment, s'expriment rarement dans d'autres institutions – relation interpersonnelle, régularité, durée. Les critères sont plus ou moins importants selon les lieux. Les structures d'accueil collectives se caractérisent par une fréquence et une régularité élevée des rencontres mais, brèves, du moins dans le fonctionnement habituel. Les lieux d'accueil Enfants-parents permettent eux une durée d'échanges beaucoup plus importante. Les parents peuvent y venir et y rester autant qu'ils le souhaitent.

On peut ajouter un facteur déterminant, le fait que les raisons de leur venue n'ont rien à voir avec la résolution de leurs « problèmes sociaux » : elles ne s'y présentent pas comme des usagers de services sociaux, avec tout ce que cela induit comme stigmatisation, ainsi que l'a montré Serge Paugam¹⁰. Elles viennent « pour l'enfant ». Ces critères forment une sorte de point stratégique de l'accès des femmes à une expression de leur condition et à des moyens de prendre confiance dans les institutions censées les soutenir. Ils permettent, à un moment donné, qu'une parole de femme et pas uniquement de mère s'y exprime.

Quelque soient leurs missions et le cadre de leurs interventions, les structures sont amenées à rencontrer les difficultés et les aspirations des mères en tant que femmes au quotidien. Les professionnels observent des situations où de nombreuses femmes sont « sous pression », parviennent mal à trouver une identité de femme et de mère. Ce travail a permis de faire émerger l'importance d'une réflexion sur la condition de ces femmes, et sur les rapports avec la vie des femmes et la vie des mères. Quelle perception ont les professionnelles de ces mères ? Comment se représentent-elles l'articulation entre le rôle de femmes et les aspirations au loisir, au travail, à la formation, à la sociabilité, à la citoyenneté...Le regards, les attentes que les professionnels peuvent avoir vis à vis des mères devient essentiel.

S'il peut être tentant de voir dans les hommes ou dans les intégrismes les « coupables » des difficultés profondes que rencontrent les femmes dans leurs parcours, il faut sans doute

¹⁰ Voir Serge Paugam, *La disqualification sociale*, Presses Universitaires de France, 1991.

aller au-delà, en considérant la place des femmes et des hommes dans la société, dans le quartier, notamment en rapport avec la charge d'enfant. Comme le souligne Yvonne Knibiehler, (1998 : 171) :

« Dans l'immédiat, que faire pour rapprocher maternité et citoyenneté ? Par où commencer ? Evitons d'abord deux impasses. On ne peut compter sur les sciences. La maternité n'est pas un objet scientifique construit et homogène; elle n'est pas conceptualisée. Tantôt elle est enveloppée dans des thèmes englobants : étude de la population, de la famille, de la vie privée, de l'éducation. Tantôt elle est décomposée en séquences qui ne s'enchaînent pas nécessairement : grossesses, accouchement, allaitement maternage, éducation. Ou bien elle est incorporée à des conditions sociales : mères sous-prolétaires, mères adolescentes, mères seuls, mères immigrées. Il paraît impossible pour l'heure d'élaborer une problématique d'ensemble. La mère pas plus que la femme ne peut être définie.

L'autre impasse, c'est la relation mère-enfant, dont les psy soulignent l'ambivalence. On n'en a d'ailleurs que trop parlé, sur le ton de l'effusion, pour l'enfermer dans l'affectivité. Rendons-lui sa part d'intimité, de secret, et de spontanéité. Et attachons nous aux autres relations de la mère. Elles nous mènent vers quatre directions : vers le père, vers les professionnels de l'enfance, vers l'Etat-providence et autres pouvoirs publics, vers les employeurs. »

A propos des professionnels de tous les métiers tournés vers l'enfance (du médecin à l'éducateur), elle souligne « beaucoup prennent conscience qu'elles [les professionnelles] pourraient exercer leur métier autrement, à l'écoute des autres femmes. De nouvelles solidarités pourraient naître, il faut les promouvoir assidûment » (1998 : 171).

Certains lieux montrent que la prise en compte des aspirations des femmes peut être considérée comme un préalable indispensable au soutien à la parentalité. Les situations sont parfois si douloureuses qu'elles prennent toute la place dans la vie des femmes. Ainsi, si reconnaître les « compétences » de parents est à l'ordre du jour, reconnaître que les mères ne sont pas uniquement des mères, appréhender que, au contraire, les enfants peuvent parfois représenter un poids trop grand, associés qu'ils peuvent être à une sorte d'assignation, au rôle maternel¹¹, peut être essentiel dans l'accueil des parents. L'image que renvoient les professionnelles aux femmes, à travers des échanges quotidiens, est essentielle. On peut noter que la place des pères dans les structures peut ainsi être reposée plus facilement.

Les interactions quotidiennes peuvent donner lieu à un accompagnement informel d'une importance cruciale dans la vie des femmes. Ecoute, conseils, soutien des initiatives ont lieu quotidiennement. Certains lieux la favorisent : de nombreuses structures, écoles ou

¹¹ Rôle qui n'est pas toujours ressenti douloureusement par les femmes, du moins pendant une période. Ainsi de nombreuses femmes attendent quarante ans pour « s'occuper d'elles ».

lieux d'accueil Enfants-Parents organisent des actions collectives avec les mères et leurs enfants : activités culturelles, sorties, cuisine, fêtes, échanges... Il s'agit de valoriser ces activités comme lieu d'élaboration d'une parole et de préoccupations de femmes dans leur quartier. La création de ce type d'activité implique une participation des mères. Il faut bien voir qu'il s'agit là des jalons essentiels à la citoyenneté. Les femmes mères ne « consomment » pas des services, mais trouvent dans ces espaces mixtes et démocratiques un accès à la parole, participent à une vie sociale collective de leur quartier¹². Elles ne font pas que « déposer leurs enfants ». La parentalité est alors une porte vers la citoyenneté.

Certaines femmes y trouvent de véritables espaces d'expression et de soutien, même si ces espaces sont parfois étroits, étant données les conditions dans lesquelles se déroulent les interactions, par exemple en multi-accueil ou à l'école. Les lieux d'accueil Enfants parents que nous avons rencontrés représentent une modalité assez approfondie de soutien aux femmes, qui apparaît dans leur écoute des problématiques non uniquement parentales, et dans l'élaboration de réponses spécifiques.

Mais les professionnelles peuvent avoir le sentiment que cette parole envahit leur champ d'action, « qu'elle déborde ». Si en effet, certaines situations exposées par les femmes peuvent se révéler difficiles à « gérer », les réponses à ces situations demandent d'être étudiées de près. Ce risque de débordement peut sans doute conduire à faire en sorte de restreindre cette parole, parce qu'on ne sait pas de prime abord, dans une tradition d'écoute de la mère avant tout, quoi en faire. Dans cette perspective, jusqu'où aller ? Dans les multi-accueils et les écoles, la disponibilité des professionnelles est réduite. Les espaces ne sont pas forcément les plus appropriés. Dans certains cas difficiles, on dira que ce sont aux autres acteurs, les assistantes sociales, les conseillers juridiques des centres d'information du droit des femmes, de faire ce travail. Il est clair que les structures doivent préserver leur identité pour garder leur efficacité.

Certaines structures ont mis en place des modes de soutien « en interne » : orientations vers la puéricultrice dans un multi-accueil, vers une psychologue qui y a une permanence en

¹² Voir à ce sujet le travail du réseau européen DECET (Diversity in Early Childhood Education and Training) qui présente dans un reportage intitulé « Berceuse pour Hamza », des expériences de participation des parents où l'accueil des parents ne consiste pas seulement à « accueillir mieux » les parents mais à donner

interne. D'autres structures ont mis en place des groupes d'échanges pour les adultes uniquement. D'autres ont créé des espaces informels d'accueil individuels.

Des relais externes sont également réalisés par certaines structures, vers des Centres d'accueil, où elles peuvent rencontrer un psychologue, vers des Centres d'Information au Droit des femmes, vers des spécialistes de l'insertion...

On s'aperçoit, à travers ces expériences que les structures peuvent jouer un rôle essentiel dans la vie des femmes. Il faut noter que ces instances s'inscrivent pleinement dans leur projet, même s'ils ont été l'objet d'échanges et de débats sur les limites à donner au type de « réponse » à apporter. Ainsi, toutes les professionnelles ont insisté de façon très forte sur l'enjeu de préserver les principes éthiques de ces lieux. Les autres instances, parfois informelles, ne se transforment donc pas en lieu d'information ou d'insertion, mais restent des lieux de parole où les injonctions aux femmes sont écartées.

Des structures peuvent orienter les femmes vers des acteurs qui pourront les aider à trouver des réponses. Nous avons insisté sur l'importance de la relation de confiance qui a pu se nouer entre une ou plusieurs professionnels de l'enfance et une mère. Beaucoup de professionnelles témoignent de l'importance du processus de passage de relais. Ainsi, si le relais se fait trop tôt, les femmes auront l'impression qu'on n'a que faire de ce qu'elles confient. De la même façon que les femmes ne parlent pas d'elles-mêmes en tant que femmes au début de leur fréquentation du lieu, les relais ne peuvent se faire trop rapidement. Ce temps de maturation nécessaire, le fait que l'initiative doit revenir aux femmes, souligne la finesse du rôle des professionnels mais aussi leur atout : une position intermédiaire. En la matière, l'interconnaissance entre les professionnels de l'enfance et les autres acteurs du quartier joue un grand rôle. Ainsi, certaines professionnelles ont pu parfois prendre leur téléphone, ou accompagner physiquement dans une institution ou une association qu'elles connaissaient les femmes qui le souhaitaient. Beaucoup n'auraient sans doute pas fait cette démarche sans cela. L'apprentissage du français par exemple pourrait faire l'objet d'un travail de relais développé. Certaines structures ne savent pas où et comment les primo-arrivantes peuvent trouver des lieux de formation. Il apparaît que ces

une place d'acteur citoyen au parent, qui est aussi un créateur de ce qui se passe dans la structure et pas seulement consommateur de « services ».

rôles ne peuvent être joués que si les professionnels disposent d'une connaissance des acteurs de leurs quartiers. Mais cette connaissance ne consiste pas en une liste d'adresse. Présenter concrètement aux femmes ce qu'elles peuvent y trouver, faire un relais personnalisé demande de fréquenter ces acteurs, de les connaître et d'être reconnu d'eux.

Certaines professionnelles interrogées témoignent de l'importance d'un maillage, d'un tissage de réseau pour ces femmes. Les moyens de la construction de ces relais restent l'interconnaissance entre les différents acteurs de quartier qui passent sans doute par des analyses partagées sur les positions et les stratégies des femmes ainsi que sur des actions communes.

L'analyse commune des outils disponibles (diffusion du « guide du respect » de l'association « Ni putes ni soumises » par exemple) permettraient d'organiser leur mise à disposition. Les professionnelles gagneraient dans cette perspective à se former, aux différentes questions qui touchent au droit des femmes. Là encore, des analyses partagées avec les Centres d'Information au droit des femmes pourraient contribuer à renforcer leur « disponibilité éclairée ».

Nombre d'échecs des politiques publiques d'accès au droit proviennent de la distance qui sépare les interlocuteurs des publics. Que faire avec des publics qui ne s'expriment pas ? C'est une tautologie que de constater que les personnes qui ont le plus besoin d'accès au droit ne parviennent pas à se rendre chez ceux-là mêmes qui pourraient le leur donner. Pris dans de multiples contraintes, isolés ou méfiants vis à vis des institutions impersonnelles, ils ne s'y rendent qu'à l'extrême limite. Il est aussi courant de constater la sectorisation du travail social : les spécialistes s'adressent à des rôles spécifiques sans que, au bout du compte la personne dans sa globalité soit accueillie. Ainsi les professionnels de l'insertion sociale ne semblent pas connaître de manière approfondie –à la mesure des enjeux qu'ils estiment devoir remplir en tout cas- les stratégies, les attentes parentales ainsi que le fonctionnement des modes d'accueil.

L'enjeu est ainsi que les professionnels des autres institutions et associations reconnaissent les professionnels comme des acteurs essentiels dans les dynamiques d'insertion et d'accès à la citoyenneté des femmes. Ils ne gardent pas seulement les enfants, mais sont les interlocuteurs de parents. Or il se trouve que la sphère parentale retentit profondément sur

les autres sphères de la vie sociale. Ils ne connaissent pas seulement les problématiques des parents, ils sont témoins et parfois conseillers des mères en tant que femmes.

Des analyses partagées, des actions communes pourraient sans doute favoriser un accès au droit et à la citoyenneté que tous les observateurs nationaux démontrent qu'ils sont particulièrement difficiles pour les femmes immigrées et issues de l'immigration. Rassembler les observations, analyser conjointement les dimensions de la vie des femmes, faire des relais, imaginer des actions ensemble apparaissent comme des pistes qu'ont évoquées les professionnelles lors de ce travail, pour que les femmes puissent trouver une reconnaissance en tant que mère et en tant que femme dans la société.

Les expériences et les analyses faites par les professionnelles lors de ce travail amènent à considérer que l'articulation entre maternité et vie de femme peut permettre de renforcer et la capacité des femmes à devenir des citoyennes à part entières, et à renforcer les missions des structures d'accueil.

Longtemps invisibles, les femmes immigrées et issues de l'immigration sortent de l'ombre. Mais il ne faudrait pas les « voir » uniquement comme des victimes : de discriminations, de formes de violences (des hommes par exemple) et de pressions (communautaires par exemple). Le traitement social systématique a aussi ses écueils. Comme on l'a évoqué pour les espaces de participation des parents, l'accès à la citoyenneté des femmes passe par la capacité des acteurs sociaux à *donner la parole aux mères et aux femmes*, à réunir des conditions pour qu'elles puissent devenir actrices de leur cité, de leur ville. Ces conditions sont à inventer. Elles passent par exemple par le fait de leur donner des lieux d'expression et de création¹³. Exprimer son point de vue de femme et de mère dans l'espace public représente un enjeu essentiel. C'est à notamment à travers des espaces publics d'expression, où les femmes puissent raconter leurs histoires, leurs parcours, leurs visions

¹³ Le rapport « Femmes de l'immigration », remis le 7 mars 2005 au Ministère de la parité et de l'égalité professionnelle et au ministre de la justice souligne que « Pendant longtemps, l'image de la femme de l'immigration était celle d'une femme perpétuellement soumise à la domination masculine, dans l'espace domestique. De plus, la diversité des situations vécues n'empêche pas que l'attention soit le plus souvent focalisée sur celles qui sont victimes des violences réelles et dénoncées. Afin d'améliorer la connaissance de la réalité de l'immigration et de la faire partager, le Premier ministre a décidé, le 8 juillet 2004, de la création d'un lieu de mémoire : la "Cité nationale de l'histoire de l'immigration" . Une section sera spécifiquement consacrée à l'immigration des femmes, elle visera à mettre en valeur leur parcours individuel et leurs réussites tant personnelles que professionnelles. Ainsi l'histoire et le rôle de ces femmes de l'immigration et leurs apports à la mémoire collective française dans les champs économique, social et culturel seront valorisés. » Voir des expériences sur le site de la Cité Nationale de l'Histoire de l'Immigration. (adri.fr) et celui de la politique de la ville (i.ville.gouv.fr)

du monde, leurs attentes, où elles puissent s'organiser pour réaliser des événements collectifs qu'elles se sentiraient reconnues comme des femmes qui comptent, et pas seulement des mères qui ne s'en sortent pas face aux multiples injonctions qui les entourent. Les lieux d'accueil de l'enfance pourraient dans cet objectif travailler avec des associations de femmes qui, partout en France, ont su mettre en valeur les initiatives et les parcours féminins. Ils pourraient inciter les femmes à créer leurs associations, pour se regrouper et construire des projets qui les regardent. Les activités collectives avec les femmes organisées par les structures que nous avons rencontrées pourraient donner lieu à des événements où les femmes se racontent en tant que femmes, où la condition des femmes soit « l'activité ».

La condition des femmes, comme celles des hommes est, du moins en partant des structures d'accueil de l'enfance, indissociable de la condition parentale. C'est un point à la fois central, qui peut être aussi un point de départ. « Devenir mère (devenir parent), c'est aussi une autre manière de devenir citoyenne (citoyen), puisqu'on assume de nouvelles responsabilités » (Knibielher, 1998 : 173). En cela, elles doivent organiser la cité pour permettre à leurs enfants à le meilleur avenir possible. Partir de la condition des mères pour permettre la citoyenneté des femmes et des mères...Ce serait là des leviers essentiels pour permettre aux femmes de prendre toute leur place en tant qu'actrices dans leur ville et dans le quartier.

Eléments de bibliographie

Rapports

Les relations hommes-femmes dans les quartiers de la politique de la ville, Séminaire du 27 février 2003, Délégation Interministérielle à la Ville (Disponible sur www.ville.gouv.fr)
Femmes d'origine étrangère. Travail, accès à l'emploi, discriminations de genre, Etudes et recherches, FASILD, La documentation Française, 2004

Femmes de l'immigration, Assurer le plein exercice de la citoyenneté à part entière, à parts égales, Rapport remis le 7 mars 2005 au Ministère de la parité et de l'égalité professionnelle et au ministre de la justice

Les droits de femmes issues de l'immigration, Avis remis au Premier ministre, Haut Conseil à l'intégration, 2003.

Assemblée nationale, Rapport d'activité au nom de la Délégation aux Droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, Octobre 2004-novembre 2005.

Ouvrages et articles

Dupraz L. « Lieux d'accueil parents-enfants dans les quartiers défavorisés », *Petite Enfance issues de l'immigration, actes du colloque de Frand-Charmond, 20 mars 1992*, FAS Franche-comté.

Dupraz L. « Besoins et résistances des familles immigrées » in Fondation de France, *Maison Vertes, Dix ans après. Quel avenir*, 1989.

Duval E. et al, *Les conditions de vie des femmes et des jeunes filles dans les quartiers en politique de la ville*, Centre de ressources politique de la ville ; 2004

Eme B. *La croisée des liens. Lieux d'accueil Enfants-Parents de quartier, lien familial, et lien social*, 1993.

Guénif-Souilamas N. et Macé E. *Les féministes et le garçon arabe*, Editions de l'Aube, 2005

Giampino S. , *Les femmes qui travaillent sont-elles coupables*, Albin Michel, 2000

Guenif Souilamas N., *Des beurettes*, Hachettes Littératures, 2000.

Kniebielher Y., « Maternité et fonction citoyenne », *Panoramiques, Repenser la maternité*, n°40, 1999.

Kebabza H. « Logiques de genre dans le quartiers populaires », *Hommes et migrations*, n°1248, Mars-Avril 2004 .

Minces J. « Les trois formes de discriminations subies par les femmes de l'immigration », *Hommes et migrations*, n°1248, Mars-Avril 2004.

ANNEXES

Femmes de l'immigration, Assurer le plein exercice de la citoyenneté à part entière, à parts égales, Rapport remis le 7 mars 2005 au Ministère de la parité et de l'égalité professionnelle et au ministre de la justice

Synthèse du rapport issue du dossier de presse du 7 mars 2005

Disponible sur le site du ministère délégué à la parité et l'égalité (femmes-egalite.gouv.fr)

Les femmes de l'immigration, primo-arrivantes ou issues de l'immigration, apportent à la société française la richesse de la diversité de leurs cultures, de leurs talents, de leurs engagements. En 2004, les personnes immigrées âgées de 18 ans ou plus et résidant en France métropolitaine représentent 4,5 millions de personnes dont 50,3% sont des femmes. Consciente et fière de cette dynamique, la France se construit en offrant à toutes et à tous les mêmes valeurs républicaines. Le plein exercice de la citoyenneté implique un égal accès aux droits. Il impose aussi de condamner toutes les violences, aucune tradition ne pouvant supplanter les droits fondamentaux de la personne. Enfin, il exige la mise en œuvre d'une véritable égalité des chances, dès l'école, sur le marché du travail et dans l'espace public.

Le groupe de travail s'est attaché à proposer des réponses concrètes aux problèmes soulevés dans ces trois champs de réflexion. Il s'est au préalable appuyé sur les avis du Haut Conseil à l'Intégration et les recommandations du Comité interministériel à l'intégration. Il a mesuré la mobilisation du gouvernement, engagé dans la voie d'une refondation de sa politique d'intégration par la promotion des notions d'égalité des chances et de responsabilité partagée. L'instauration de la Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Egalité est l'exemple le plus récent de la volonté commune des pouvoirs exécutif et législatif de prendre en compte la réalité vécue par ces populations.

I. FACILITER L'ACCÈS AUX DROITS

Nous sommes en présence d'une situation juridique complexe relevant du droit international privé. Les femmes de l'immigration se trouvent confrontées à un enchevêtrement de législations des pays d'origine et d'accueil et de conventions internationales, bilatérales ou multilatérales. La création d'un outil de clarification juridique et d'accès aux connaissances fait l'unanimité.

Deux publics distincts sont identifiés : les primo-arrivantes et celles qui sont déjà installées en France. Pour les premières, une information est délivrée et des formations spécifiques sont offertes sur les plates-formes de l'office des migrations internationales. Le décalage entre le nombre des femmes qui y sont enregistrées et celles qui signent le contrat d'accueil et d'intégration impose d'adapter plus finement ce dispositif au public féminin.

Parallèlement, existent sur le territoire de très nombreux acteurs qui dispensent des informations juridiques, soutenus pour nombre d'entre eux par le Fonds d'action et de soutien pour les luttes contre les discriminations, qui place l'accès aux droits au cœur de ses priorités. Rares sont ceux qui possèdent la spécialisation requise dans le domaine des femmes de l'immigration, et le maillage de la France est largement engagé par le dispositif généraliste des Conseils départementaux de l'accès au droit. Une dynamique de chaînage doit permettre la fédération de toutes ces énergies hétérogènes, la mutualisation de la

technicité juridique et l'adoption d'une démarche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Parce que les femmes de l'immigration, méconnaissent le plus souvent l'étendue de leurs droits et la manière de les exercer, développer l'information est le premier objectif à poursuivre, avec le préalable d'une bonne compréhension de la langue française.

Propositions

- Informer davantage les publics féminin et masculin sur les droits des femmes
- Concevoir en lien avec les associations spécialisées un guide de l'égalité entre les hommes et les femmes de l'immigration relatif aux droits personnels et à l'égalité hommes/femmes, traduit en plusieurs langues et diffusé à la fois en France et à l'étranger aux hommes comme aux femmes
- Donner les moyens aux femmes d'une véritable assiduité aux diverses formations du contrat d'accueil et d'intégration, en offrant des solutions pour l'accueil des enfants sur les plates-formes et un aménagement des horaires.
- S'assurer de la bonne compréhension des informations délivrées aux primo-arrivantes, en développant les interprétariats nécessaires et en garantissant la confidentialité des échanges. Renforcer la démarche de réseau des acteurs
- Promouvoir la multidisciplinarité des intervenants et s'assurer d'une bonne connaissance de l'exercice des droits ainsi que du principe d'égalité notamment par la diffusion d'un référentiel de formation sur l'égalité.
- Développer le travail en réseau des nombreuses structures d'accès au droit au niveau local.

Il est nécessaire de soutenir l'extension des CDAD sur l'ensemble du territoire et de recenser, département par département, tous les dispositifs délivrant de l'information juridique, de l'orientation, de l'accompagnement : localement, une brochure recensera les multiples lieux d'information juridique à destination des femmes et des hommes de l'immigration. Associer le Service des droits des femmes et de l'égalité et les associations concernées au partenariat conçu entre le ministère de la justice, la Délégation Interministérielle à la Ville et le FASILD, notamment sur les sites pilotes expérimentaux retenus.

II. PROMOUVOIR LES DROITS FONDAMENTAUX DE LA PERSONNE

Le principe de la dignité de la personne humaine qui inclut l'intégrité physique impose de combattre toutes les formes de violence sans exclusive. Ni les traditions ni la coutume ne peuvent justifier qu'un homme ou une femme ne soit plus considéré comme un sujet de droits et puisse être privé de ses droits fondamentaux.

1. Combattre les mariages forcés et les répudiations

Le Haut Conseil à l'Intégration a chiffré à 70 000, les adolescentes concernées par les mariages forcés en France. En revanche, aucune évaluation du nombre de répudiations ne peut être avancé. Les mariages forcés peuvent prendre la forme d'une union coutumière parfois avec des fillettes âgées d'une dizaine d'années, ou être des mariages célébrés devant les autorités françaises ou étrangères avec des jeunes gens en âge nubile, parmi lesquels figurent parfois de jeunes majeurs.

Les mariages forcés, pour nier la liberté fondamentale de se marier, constituent de véritables violences. Il en est de même pour les répudiations qui rompent les liens du mariage en privant les femmes de tout droit, tant dans la procédure que dans ses effets.

Toutefois la question des répudiations est résolue par la position tranchée de la Cour de Cassation qui refuse désormais de les reconnaître sur le fondement du principe d'égalité des époux, proclamé par la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

En revanche, la question des mariages forcés reste plus délicate, même si le principe constitutionnel de la liberté matrimoniale a été consacré. Un paradoxe est souvent évoqué : alors que cette tradition régresse dans les pays d'origine, elle s'intensifie dans les populations immigrées en France.

Déjà la prévention des mariages forcés a été renforcée par la loi du 26 novembre 2003. En effet, les règles procédurales du mariage permettent désormais à l'officier de l'état civil ou à l'autorité consulaire d'auditionner séparément les candidats au mariage pour vérifier le caractère libre et éclairé de leur consentement. Toutefois, la procédure d'annulation du mariage civil est soumise à un important aléa judiciaire. Le ministère de la justice, conscient de cet écueil, a entrepris la centralisation de ces procédures devant le Tribunal de Grande Instance de Nantes. D'autres dispositifs de prévention ont été mis en avant, telle l'harmonisation de l'âge nubile à 18 ans, recommandée en outre par le comité CEDAW des Nations Unies et par le Haut Conseil à l'Intégration.

L'Etat a le devoir de stigmatiser ces pratiques, seule une répression efficace permettra de les faire régresser.

Propositions

- Assurer la protection des victimes de mariages forcés
- Protéger les victimes par la répression des responsables de mariages forcés : instauration du délit de contrainte au mariage.
- Protéger par l'harmonisation de l'âge nubile à 18 ans. Cette question nécessite un débat approfondi.
- Protéger par la centralisation des procédures d'annulation de mariage au Tribunal de grande instance de Nantes en créant un pôle de spécialisation sur ces sujets.
- Subordonner la transcription de l'acte du mariage en cas de doute à une décision expresse de l'autorité judiciaire.
- Encourager les évolutions positives des pays d'origine des femmes de l'immigration et favoriser leur diffusion en France. Par exemple en soutenant la réforme de la Moudawana par la création d'un groupe de réflexion franco-marocain.
- Assimiler les victimes de mariages forcés aux victimes de violences conjugales afin de les faire bénéficier des mêmes droits : éviction du conjoint violent, possibilité de renouvellement du titre de séjour malgré la rupture de la communauté de vie ainsi que des mesures en cours d'application du plan global de lutte contre les violences envers les femmes (circulaire au Parquet).
- Conduire à l'autonomie en mettant à disposition des femmes de l'immigration victimes de violences des logements et envisager des solutions d'hébergement innovantes comme un réseau de familles d'accueil. Créer un groupe de travail sur la rupture du lien entre le mariage et l'acquisition de la nationalité

- Diffuser l'information auprès des familles
- Exposer dans le guide de l'égalité entre les hommes et les femmes de l'immigration, la condamnation pénale des mariages forcés et des mutilations sexuelles féminines (voir Parties 1 et 3)
- Soutenir et promouvoir les actions de prévention des mariages forcés. La sensibilisation doit être dirigée à l'égard des enfants et adolescents, mais aussi à l'égard de leurs parents et notamment des pères dont la valorisation du rôle sera un facteur déterminant d'éradication des mariages forcés.
- Lancer des campagnes de communication auprès des parents notamment à travers les médias communautaires. Construire un partenariat avec les aéroports et les ports, empruntés pour le retour au pays d'origine, pour la diffusion d'affiches comportant les numéros d'appel d'urgence de protection des mineurs, tel le 119. Former les professionnelles
- Créer un module spécifique de formation initiale et continue des agents consulaires et diplomatiques français, des travailleurs sociaux, des enseignants, des professionnelles sociaux et médico-sociaux, des magistrats, des auditeurs et animateurs de l'OMI en France comme dans les délégations à l'étranger ainsi que des écoutant(e)s des numéros d'appel d'urgence Sensibiliser les juges des enfants et les services d'Aide Sociale à l'Enfance afin que tous les jeunes majeurs victimes de mariages forcés, même s'ils ne faisaient pas l'objet d'une mesure de protection pendant leur minorité, puissent faire l'objet d'une mesure de suivi. Mobiliser l'Association des maires de France et les services d'état civil.

2. Combattre les mutilations sexuelles féminines.

Dans le monde, selon l'Unicef, 2 millions de fillettes sont victimes chaque année de mutilations sexuelles, excisions et infibulations. Ce sont de graves atteintes à l'intégrité physique de la personne. Elles sont lourdes de conséquences sanitaires et sociales. Le premier décès répertorié en France d'un décès d'une fillette consécutif à une excision remonte à 1978. Les Centres de protection maternelle et infantile ont mis en place des actions de prévention avec le concours des associations et des interprètes et des actions de signalement auprès du Procureur de la République. Les risques d'infections et d'hémorragies sont sérieux et les séquelles multiples : urologiques, sexuels, gynécologiques, obstétricales et psychiatriques. Il est estimé que 20 000 femmes ou fillettes résidant sur le territoire national en sont victimes ou menacées de l'être.

La prévention passe par une mobilisation générale des différents acteurs. Il convient de reprendre les recommandations de l'Académie Nationale de médecine du 15 juin 2004.

La répression se doit de prendre les mêmes caractéristiques d'efficacité et d'exemplarité que pour toutes les violences intrafamiliales.

Il n'existe pas de qualification spécifique, et il n'en est nul besoin, puisque les poursuites exercées sous la qualification de violences ayant entraîné une mutilation sur mineur de quinze ans ou de violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner sur mineur de quinze ans permettent d'incriminer ces pratiques.

En revanche, pour s'assurer de l'effectivité des poursuites, il convient d'appliquer à ces infractions le délai de prescription prévu en matière d'infraction sexuelle sur mineur de quinze ans. De même, il importe de pouvoir poursuivre l'ensemble des parents, même lorsque l'excision est commise à l'étranger.

C'est à la fois la dissuasion et la responsabilisation qui seront privilégiées pour assurer l'éradication de ces violences.

Propositions

- Renforcer la prévention
- Informer les familles migrantes en amont avant leur arrivée en France notamment par la diffusion au sein des représentations de l'OMI à l'étranger et des Consulats français du guide de l'égalité entre les femmes et les hommes de l'immigration, dans lequel le caractère pénalement punissable de ces pratiques sera énoncé.
- Sensibiliser les parents vivant déjà en France sur le sujet dans les actions de prévention évoquées pour lutter contre les mariages forcés.
- Faciliter une répression effective
- Modifier la prescription en matière d'action publique contre les MSF en transposant le dispositif prévu en matière de violences sexuelles aux mutilations sur mineur de quinze ans. Etendre les possibilités de poursuites des violences avec mutilation sur mineur de quinze ans commises à l'étranger, par un ressortissant français aux ressortissants vivant habituellement en France. Demander, par voie de circulaire, à l'ensemble des procureurs de recenser les MSF et de suivre ces procédures pour permettre à la chancellerie de connaître l'ampleur de ces violences et les suites judiciaires apportées. Sensibiliser les professionnelles
- Former les policiers, les magistrats, les médecins, les personnels de santé et les services sociaux, les agents de l'OMI... à la réalité des MSF Informer les femmes de l'amélioration des connaissances scientifiques et des pratiques de reconstruction médicale notamment à travers le guide de l'égalité entre les femmes et les hommes de l'immigration et les accompagner dans cette démarche par un soutien psychologique.

III. GARANTIR AUX FEMMES DE L'IMMIGRATION LEUR PLACE DANS LA SOCIÉTÉ PAR L'ÉGALITÉ DES CHANCES ET LA VALORISATION DES PARCOURS DE VIE

La double discrimination, liée au sexe et à l'origine que subissent les femmes de l'immigration, sera combattue aux différentes périodes de leur vie, d'abord à l'école, puis dans la vie active.

1. L'égalité des chances dès l'école

Les filles sont soumises aux inégalités de sexe en terme de choix d'orientation mais aussi en terme de violences dont elles sont les premières victimes. Malgré une meilleure réussite scolaire, elles demeurent sous-représentées dans les écoles et les filières les plus valorisées socialement et sur le marché du travail.

Les stéréotypes et les représentations sociales pèsent tout autant sur les filles que sur les garçons. C'est donc à ce niveau que les efforts doivent être concentrés.

Dans la voie tracée par la convention interministérielle de février 2000 pour la promotion de l'égalité des chances entre les filles et les garçons dans le système éducatif, la loi d'orientation pour l'avenir de l'école précise clairement que l'école est le lieu privilégié pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes. Ainsi, par exemple, la question

de la mixité figurera dans le cahier des charges des IUFM comme un enseignement systématique tant en formation initiale qu'en formation continue.

Certaines grandes écoles, de même que le Ministère de l'éducation nationale, s'engagent dans l'accès de tous aux filières d'excellence, que ce soit à travers les bourses ou par des filières d'accès spécifiques. Ils luttent ainsi contre les assignations sociales et géographiques dont peuvent parfois être victimes les filles de l'immigration au-delà des problématiques de l'origine et du sexe.

L'école est aussi un lieu de protection de ces jeunes et la loi du 15 mars 2004 sur la laïcité cherche à préserver ce caractère en favorisant tolérance et égalité par l'interdiction du port ostensible de tenues ou de signes religieux à l'école. Enfin, les établissements scolaires jouent un rôle primordial dans la prévention des pratiques coutumières que sont les mutilations sexuelles féminines et les mariages forcés. C'est en transmettant les valeurs républicaines de l'égalité, de la mixité et de la laïcité, que l'école développe l'apprentissage de la citoyenneté, dans un partenariat renforcé entre les équipes éducatives, les parents et les associations concernées.

Propositions

- Rendre visible la situation des filles et des femmes de l'immigration
- Développer à l'école la question de la double discrimination de manière effective soit dans les cours d'éducation civique, soit dans les travaux personnels encadrés, soit dans le prolongement d'activités éducatives. Confier une étude à la DRESS sur l'évolution des parcours de vie scolaire des femmes de l'immigration. Intégrer à la convention de février 2000 le cas spécifique des filles de l'immigration et la question de la laïcité. Montrer aux jeunes filles des parcours de réussite de femmes de l'immigration afin de leur ouvrir le champ des possibles. Développer le partenariat entre le secteur associatif et l'école
- Faciliter la mise en place de groupes de parole des élèves et des rencontres sur le thème des violences. Accroître le nombre de médiateurs scolaires du dispositif des adultes-relais pour accompagner les parents dans le suivi de la scolarité de leurs enfants, faciliter le dialogue entre les générations et renforcer la fonction parentale. Favoriser les initiatives dans lesquelles les filles et les garçons sont encouragés à entretenir des relations de coopération et d'entraide, notamment par la création de junior associations, ou dans les conseils municipaux de jeunes. Mobiliser les Réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (REAAP) afin de favoriser un meilleur dialogue entre l'école et les parents. Sensibiliser les différents publics : équipes éducatives et élèves
- Elaborer en partenariat avec la direction de l'enseignement scolaire (DESCO) un document d'accompagnement du contenu de l'enseignement de l'éducation civique, juridique et sociale, à l'école primaire, au collège et au lycée, sur les questions d'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes, notamment la thématique des violences spécifiques subies par les filles de l'immigration. Il s'agirait d'aider les professeurs à mieux percevoir les enjeux de l'enseignement de ces questions et de leur permettre la mise en œuvre d'une démarche pédagogique adaptée à l'âge et au niveau des élèves. Inscrire systématiquement des modules sur la mixité dans la formation initiale des maîtres à l'IUFM dans les formations permanentes au sein des IUFM. Elaborer une collection de fiches spécifiques sur les valeurs républicaines pour que les élèves les fassent leur et la première sur la laïcité : « La laïcité, c'est ma chance » Développer la formule d'internats non mixtes afin d'assurer un cadre protecteur au bénéfice des jeunes filles qui en ont le besoin.

2. L'égalité des chances sur le marché de l'emploi

Le cumul des discriminations à raison du sexe et de l'origine frappe un grand nombre de femmes de l'immigration, même si leur parcours professionnel porte pour nombre d'entre elles la marque du succès.

De manière générale, en France, les femmes subissent davantage que les hommes les difficultés d'accès à l'emploi. De plus, une femme immigrée a une probabilité plus forte d'être au chômage qu'une autre femme et elles sont plus touchées par le chômage que les hommes immigrés. Le taux d'inactivité des femmes originaires d'un pays hors Union Européenne est trois fois supérieur à celui des autres femmes. Elles sont plus nombreuses à occuper des emplois à temps partiel, précaires, peu qualifiés, et leurs possibilités de promotion et de mobilité professionnelle restent limitées. Seulement 8,8% d'entre elles ont un statut de cadre, soit deux points au dessous des autres femmes. En outre, malgré un niveau de formation plus élevé que celui de leurs parents et de leurs homologues masculins, les jeunes femmes issues de l'immigration connaissent une insertion professionnelle davantage marquée par un déclassement à l'embauche que ceux de l'ensemble des jeunes femmes.

De nombreuses initiatives ont été prises pour affranchir les femmes de l'immigration de ces difficultés sur le marché de l'emploi. Le dispositif des adultes relais, par exemple, a permis à nombre de femmes de révéler leurs talents, puisqu'elles occupent 70% de ces postes destinés à valoriser le rôle des adultes et de la fonction parentale et à développer le lien social dans les territoires de la politique de la ville. Le plan de cohésion sociale lancé par le gouvernement en juin 2004 va permettre d'accompagner 800 000 jeunes femmes et jeunes hommes en difficulté vers l'emploi durable, de même les équipes emploi insertion visent à assurer un appui de proximité aux personnes en recherche d'emploi et à organiser un relais efficace avec les structures locales : ASSEDIC, ANPE, services sociaux etc.

Le cumul des difficultés rencontrées peut conduire certaines des femmes de l'immigration à développer un projet de création d'activité. C'est là un vecteur important d'intégration économique, qui doit être soutenu efficacement. Le dispositif « Chrysalide », lancé en janvier 2004 par Madame Nicole AMELINE, Ministre de la parité et de l'égalité professionnelle, présent dans trois villes pilotes, permet à des femmes habitant dans une zone urbaine sensible de bénéficier de l'accompagnement d'un parrain chef d'entreprise, cadre ou retraité, dans leur démarche de création d'activité.

Ces initiatives sont pleinement efficaces dans la mesure où les intermédiaires de l'emploi : AFPA, ANPE, services de recrutement et de ressources humaines, sont sensibilisés à la question du cumul des discriminations à raison du sexe et de l'origine. C'est l'objet du programme européen ESPERE (Engagement du service public de l'emploi pour restaurer l'égalité) et de partenariats associant le secteur privé, en particulier des agences de travail temporaire.

Propositions

- Mieux prendre en compte la question de la double discrimination
- Approfondir les expérimentations sur la double discrimination pour développer un argumentaire structuré à l'attention des membres du service public de l'emploi et élaborer un mémento, destiné aux intermédiaires de l'emploi, dans un objectif de prévention dans leurs pratiques professionnelles. Sensibiliser les directions des ressources humaines, les principaux acteurs de la vie de l'entreprise, les instances représentatives, les inspections

aux obstacles dressés par la double discrimination. Transformer et généraliser le dispositif « Chrysalide »

- Renforcer l'efficacité du dispositif par l'analyse des expériences menées dans les sites pilotes Développer l'exemplarité

- Développer l'expérimentation d'un dispositif favorisant des parcours professionnels évolutifs au sein de secteurs professionnels déterminés. Par exemple dans le secteur sanitaire, établir une convention pluriannuelle d'objectifs entre l'Etat et un grand établissement de gérontologie pour faire effectuer aux femmes occupant un emploi d'agent de service un parcours de qualification et de progression professionnelle de cinq ans. Elles pourront ainsi accéder à des postes plus qualifiés comme celui d'aide soignant, et, dans un deuxième temps, celui d'infirmière.

3. La valorisation des parcours de vie en terme de visibilité, de représentativité et de reconnaissance

- Sortir les femmes de l'immigration du silence, sans les instrumentaliser, leur permettra de se construire comme actrices de leur histoire et de participer pleinement à la vie citoyenne et au développement de notre pays.

Pendant longtemps, l'image de la femme de l'immigration était celle d'une femme perpétuellement soumise à la domination masculine, dans l'espace domestique. De plus, la diversité des situations vécues n'empêche pas que l'attention soit le plus souvent focalisée sur celles qui sont victimes des violences réelles et dénoncées.

Afin d'améliorer la connaissance de la réalité de l'immigration et de la faire partager, le Premier ministre a décidé, le 8 juillet 2004, de la création d'un lieu de mémoire : la "Cité nationale de l'histoire de l'immigration". Une section sera spécifiquement consacrée à l'immigration des femmes, elle visera à mettre en valeur leur parcours individuel et leurs réussites tant personnelles que professionnelles. Ainsi l'histoire et le rôle de ces femmes de l'immigration et leurs apports à la mémoire collective française dans les champs économique, social et culturel seront valorisés.

En matière de statistiques, les connaissances demeurent incomplètes, l'origine ne pouvant être prise en compte comme c'est le cas dans les pays anglo-saxons. La loi de janvier 1978 sur l'informatique et les libertés a en effet règlementé de manière très stricte le recensement des informations relatives à l'appartenance ethnique.

La création, le 2 juillet 2004, d'un Observatoire des statistiques de l'intégration et de l'immigration a répondu à cette exigence d'améliorer la connaissance sur la population française dans son ensemble.

Les chaînes de télévision sont encore loin de refléter la diversité de la société française, comme l'a montré l'étude commandée par le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sur la « présence et représentation des minorités visibles à la télévision française ».

La Présidente du Haut Conseil à l'intégration et le président du CSA ont donc mis en place une stratégie pour améliorer la représentation de la diversité. Les cahiers des charges des chaînes publiques et les conventions des chaînes privées comportent désormais des paragraphes spécifiques, et France Télévisions s'est engagé à « améliorer la diversité à travers ses programmes et les personnes (...) qui interviennent sur ses antennes ».

Les femmes de l'immigration souffrent plus encore que les femmes en général du « plafond de verre », ou de ce que les Canadiens francophones définissent comme « le plancher collant ». L'Organisation Internationale du Travail (OIT) le décrit comme « une image illustrant les barrières invisibles créées par des préjugés comportementaux et organisationnels qui empêchent les femmes d'accéder aux plus hautes responsabilités ».

C'est pourquoi il y a lieu de mettre au profit des femmes de l'immigration tous les outils possibles que ce soit dans la fonction publique ou dans la vie associative pour décrypter et dépasser ces discriminations. C'est ainsi qu'il faut soutenir la proposition de créer un référentiel de lutte contre les discriminations largement diffusé dans tous les services de l'Etat.

Il doit en être de même au niveau politique. Dans cet esprit, un nouveau dialogue doit être engagé en partenariat avec l'ensemble des partis politiques, qui doivent s'ouvrir à la France riche de ses diversités. Cela posera les bases d'une meilleure représentativité des femmes de l'immigration aux postes de décision, et viendra ainsi renforcer la loi du 6 juin 2000 tendant à favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et fonctions électives.

- Mettre en valeur le parcours d'autonomie des filles et femmes de l'immigration procède de la pédagogie de la responsabilité. L'image positive ainsi diffusée donne aux jeunes générations des repères et une identification, dans une société qui s'enrichit de manière progressive de ces talents révélés. Cette démarche contribue à développer les initiatives et l'autonomie pour une plus grande confiance et affirmation de soi.

Aussi importe-t-il de multiplier les occasions de valoriser les parcours de vie, comme le dispositif « Talents des cités », qui récompense des porteurs de projets issus des zones urbaines prioritaires de la politique de la ville, ou le « forum de la réussite des Français venus de loin », qui, à l'initiative du HCI, a attribué des prix en décembre 2004 à des Français issus de l'immigration qui se sont distingués dans leur vie professionnelle, par une initiative ou une œuvre prometteuse.

Cette légitime mise en lumière de réalisations de femmes prospérera sous forme de rencontres, telles « Vocations Pluri-elles » organisée en septembre 2004 par Madame Nicole AMELINE, Ministre de la parité et de l'égalité professionnelle, ou de mises en réseaux, comme celui de « Contemporaines » qui sera lancé en mars 2005 sur le site internet de son ministère, afin d'améliorer la valorisation de tous les succès au féminin, à laquelle les femmes de l'immigration prendront leur large part.

Propositions

- Créer un réseau des femmes de l'immigration
- Aider à la construction d'un réseau rassemblant dès son origine mille femmes aux parcours divers, par l'intermédiaire des associations.
- Mettant en relation des jeunes avec leurs aînées, il donnera lieu à :
 - des événements festifs, des rencontres à l'image de la réunion « Vocations pluri-elles » organisée par la ministre de la parité et de l'égalité professionnelle en septembre 2004.
 - l'élaboration d'un annuaire recensant ces femmes et leur parcours réussi
 - le soutien des associations partenaires
 - des rencontres dans les écoles

Ce réseau intégrera le réseau plus large « Contemporaines » qui figure sur le site Internet du ministère de la parité et de l'égalité professionnelle.

- Souligner l'évolution et la complexité de l'immigration
- S'assurer de la prise en compte de la problématique femmes dans les projets relatifs à l'immigration, par exemple dans la Cité nationale de l'histoire de l'immigration. Favoriser des études statistiques prenant en compte la variable sexe notamment dans le cadre des travaux de l'Observatoire des statistiques de l'intégration et de l'immigration. Améliorer la représentativité politique des femmes de l'immigration
- Engager un dialogue politique avec les partis sur la question de la place des femmes de l'immigration en leur sein. Favoriser la mixité et la diversité dans les médias
- S'assurer de la prise en compte particulière des femmes dans les préconisations formulées par le HCI et le CSA (cahiers des charges et conventions des chaînes, rapport annuel, évaluation de l'évolution)

